



Le président de la République délivrant son message d'investiture

INVESTITURE

Denis Sassou N'Guesso : «Je ne trahirai pas»

Pour son nouveau mandat à la tête du Congo, le cinquième de suite depuis 2002, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a pris l'engagement de se conformer strictement au serment d'investiture qu'il a prêté le 16 avril devant la Cour constitutionnelle. « Je ne trahirai jamais le peuple et la nation » a-t-il déclaré en substance avant d'annoncer la mise en œuvre avec une nouvelle équipe gouvernementale de son projet de société « Accélération de la marche vers le développement ».

Pages 4 - 5, 9 et 16

PATRIMOINE CULTUREL

Jean Jacques Bouya visite le Musée Galerie du Bassin du Congo



Le ministre d'Etat en immersion au Musée du bassin du Congo

Le ministre d'État en charge des Grands Travaux, Jean-Jacques Bouya, a visité le 15 avril, en compagnie de la ministre en charge de l'Industrie culturelle, Lydie Pongault, le Musée Galerie du Bassin du Congo situé dans les locaux des Dépêches de Brazzaville. Selon le ministre Jean Jacques

Bouya, cette visite d'immersion s'inscrit dans une dynamique plus large de structuration des équipements culturels au Congo afin de doter le futur Musée national d'un contenu historique et culturel solide à la hauteur de ses ambitions.

Page 13

GOVERNANCE PUBLIQUE

La Cntr et le Pnud concluent un partenariat stratégique

La Commission nationale de transparence et de responsabilité (CNTR) et le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) ont conclu, le 14 avril à Brazzaville, un partenariat stratégique visant à renforcer la transparence et la gouvernance financière des finances publiques. Soutenu par un financement de plus de 4,4 milliards FCFA, le partenariat représente une nouvelle étape dans



Signature du partenariat par le président de la CNTR et la représentante résidente du Pnud au Congo

la modernisation de la gouvernance financière au Congo. Selon le président de la CNTR, Joseph Mana Fouafoua, il permettra l'élaboration d'un document de projet destiné à soutenir la mise en

œuvre d'actions concrètes, en vue du renforcement de la transparence et la redevabilité dans la gestion des finances publiques.

Page 3

CODE MINIER

Elaboration d'une nouvelle loi sur le partage de production

L'Assemblée nationale et le Sénat viennent d'adopter une nouvelle loi portant code minier visant à réformer en profondeur ce secteur en République du Congo afin de l'adapter aux normes sous régionale, régionale et internationale. L'ob-

jectif est de bien encadrer les conventions, assurer le suivi pour promouvoir la transformation locale des minerais en faveur de l'économie nationale. La réforme apportée par le nouveau code minier concilie la gestion stratégique des res-

sources avec des mécanismes innovants. Il a été élaboré pour attirer les investissements au moyen d'une souplesse perceptible, notamment à travers un régime fiscal et douanier très avantageux au profit des opérateurs miniers.

Page 7

ÉDITORIAL

Quotidien

Le 21 mai prochain, votre journal, Les Dépêches de Brazzaville, fêtera ses dix-neuf ans d'existence en tant que quotidien. C'est, en effet, à cette date-là, en 2007, que le magazine créé à la fin de l'année 1997 a changé de statut pour revêtir sa nouvelle parure.

Avec six parutions par semaine au départ puis finalement cinq du lundi au vendredi, des bureaux ou correspondants à Paris, New York, Bruxelles, Rome, Kinshasa, Pointe-Noire, la deuxième ville du Congo, le tout coordonné à partir de Brazzaville son siège permanent, le quotidien n'a jamais failli à sa mission.

Collecter, traiter avec professionnalisme et rigueur puis diffuser l'information générale à travers le bassin du Congo, l'Afrique et le monde, voilà qui dicte depuis bientôt trois décennies le travail des différentes équipes en poste dans les villes citées plus haut.

Dans cet esprit, nous nous sommes adaptés aux évolutions en cours en couplant le numérique à notre support papier. Les Dépêches de Brazzaville, c'est également son site internet mis à jour au quotidien, sa newsletter et aussi sa chaîne de télévision Adiac-TV.

Si nos bureaux de New York, aux États-Unis, et Rome, en Italie, ont fermé pour des raisons pragmatiques, les partenariats que nous avons conclus avec les plus grandes agences d'information du monde maintiennent à flots notre fil d'actualité et nous permettent de porter un regard complet sur les sujets qui « agitent » dans toutes leurs dimensions les relations internationales.

Nous poursuivons cette quête au jour le jour, nous estimons qu'un journal quotidien est indispensable pour notre pays. Nous avons en même temps une pensée pour le quotidien de celles et ceux qui tiennent à maintenir ce cap. En tout état de cause, les deux quotidiens vont de pair. C'est un appel du pied et de survie.

Les Dépêches de Brazzaville

CONGO/ÉTATS-UNIS

Un émissaire de Donald Trump à l'investiture de Denis Sassou N'Guesso

À l'occasion de l'investiture du chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso, le 16 avril à Brazzaville, le président américain a dépêché son sous-secrétaire d'État adjoint chargé des réfugiés et de la migration, Christian Ehrhardt. Cette présence diplomatique illustre le bon niveau des relations entre Washington et Brazzaville.

La cérémonie d'investiture de Denis Sassou N'Guesso, organisée au complexe sportif de la Concorde à Brazzaville, a attiré des délégations venues de plusieurs pays, dont le sous-secrétaire d'État adjoint chargé des réfugiés et de la migration, Christian Ehrhardt, en qualité d'émissaire du président Donald Trump. Déjà présent dans la capitale congolaise, le diplomate américain a été reçu le 15 avril à la résidence du Plateau par le chef de l'État réélu.

La rencontre entre les deux hommes a été l'occasion de réaffirmer les liens historiques entre le Congo et les États-Unis et d'explorer les perspectives de renforcement de leur coopération. Au sortir de l'audience, Christian Ehrhardt a salué « une relation très forte » entre les deux pays, remontant à l'indépendance du Congo. Il a également exprimé sa volonté de voir ce partenariat se consolider davantage, en mettant en avant une coopération fondée sur des intérêts communs et une collaboration durable.

La présence de cet émissaire à la cérémonie d'investiture revêt ainsi une portée symbolique importante. « Je suis très fier de ce partenariat entre les États-Unis d'Amérique et la République de Congo et je suis également honoré d'être ici avec les autres représentants. Je suis très heureux d'être ici pour as-



Christian Ehrhardt au sortir de l'audience./DR

sister à la cérémonie d'investiture du président Denis Sassou N'Guesso », a affirmé Christian Ehrhardt. Sur le plan économique, cette coopération se traduit notamment par l'éligibilité continue de la République du Congo à l'African Growth and Opportunity Act. Ce programme

commercial, mis en place en 2000 par les États-Unis, permet aux pays d'Afrique subsaharienne d'exporter certains produits vers le marché américain en franchise de droits de douane. Un avantage dont bénéficie Brazzaville jusqu'au 31 décembre 2026.

Fiacre Kombo

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Roger Ngombé
Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/
Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndongidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Mbengué Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR

L'INTEGRATION REGIONALE
Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

FINANCES PUBLIQUES

Un partenariat pour moderniser les mécanismes de gestion financière

La Commission nationale de transparence et de responsabilité (CNTR) et le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) ont officialisé, le 14 avril, un partenariat stratégique visant à renforcer durablement la transparence et la redevabilité dans la gestion des finances publiques.

Soutenue par un financement de plus de 4,4 milliards FCFA, l'initiative marque une nouvelle étape dans la modernisation de la gouvernance financière au Congo, avec un accent particulier sur la digitalisation et l'évaluation des pratiques publiques.

Inscrit dans le cadre du Plan stratégique 2025-2029 de la CNTR, le projet vise à moderniser les mécanismes de gestion financière, notamment à travers la digitalisation des processus de collecte, de traitement et d'analyse des données. Le plan d'initiation signé permettra de structurer la mise en œuvre du projet et de lancer les actions prioritaires prévues pour cette année. Parmi les innovations majeures figure l'évaluation annuelle du code de transparence et de responsabilité, appuyée par une plateforme numérique dédiée, afin de renforcer la collecte et l'analyse des données financières et la reddition des comptes. Intervenant à cette occasion, la représentante résidente



du Pnud au Congo, Adama Dian Barry, a souligné que ce projet permettra de déployer des actions structurées et à impact rapide pour améliorer la transparence, grâce notamment à la digitalisation des outils. Elle a insisté sur la nécessité de faire de la redevabilité un pilier de l'action publique, soulignant que cette initiative constitue un levier important pour ren-

forcer l'efficacité des institutions.

De son côté, Joseph Mana Fouafoua, président de la CNTR, a mis en avant la portée stratégique de cet accord. « L'acte consacré à la signature entre la CNTR et le Pnud marque une étape déterminante. Il permettra d'engager l'élaboration d'un document de projet strictement destiné

Les autorités signataires lors du panel/Adiac à impulser et à soutenir la mise en œuvre d'actions concrètes, cohérente et durable en vue du renforcement de la transparence et la redevabilité dans la gestion des finances publiques », a-t-il expliqué.

Les autorités locales ont également salué un partenariat appelé à améliorer la gestion des finances publiques et à renforcer l'application des

principes de transparence au sein des administrations.

Un panel pour éclairer sur les enjeux du partenariat

Organisé en marge de la cérémonie, le panel des autorités signataires a mis en lumière les bases du partenariat entre la CNTR et le Pnud, en présentant leurs missions, leurs priorités et les actions menées depuis 2022.

Les échanges ont souligné le rôle du Plan d'initiation et de l'accord de financement comme leviers pour renforcer la transparence, la redevabilité et la modernisation des finances publiques. Le projet prévoit également des actions de sensibilisation autour de la transparence, notamment à l'endroit des professionnels des médias. À travers cette initiative, la CNTR et le Pnud réaffirment leur engagement en faveur d'une gouvernance financière plus transparente et efficace en République du Congo.

Gloria Imelda Lossele

LE FIN MOT DU JOUR

L'appel du devoir

Le scrutin présidentiel de mars dernier appartient désormais au passé. Mais avec la prestation de serment, le 16 avril, du président élu Denis Sassou N'Guesso commence sans doute un nouveau chapitre de ce challenge.

Le chef de l'État lui-même a parlé d'un nouvel appel du devoir, comme pour signifier que celui-ci s'ajoute aux précédents et renouvelle inéluctablement, depuis quatre décennies, le pacte entre lui et ses compatriotes ainsi que sa promesse de servir.

« Je m'engage à ne ménager aucun effort dans la prise en main et la gestion des principaux défis du développement de notre pays », a-t-il notamment déclaré lors de son discours d'investiture. Et ce n'est pas l'unique temps fort de cette allocution solennelle pro-

noncée à la face du monde, devant ses concitoyens et ses nombreux hôtes de marque venus honorer ce grand rendez-vous du Congo avec son histoire.

L'on pourrait être tentés de dire qu'en les remerciant d'être venus, le président de la République a pris à témoin les hommes et les femmes tous rassemblés pour l'écouter au stade de la Concorde de Kintélé. Il est pourtant un autre axe sur lequel il importe de s'appesantir en quelques lignes : Denis Sassou N'Guesso s'est adressé à la nation, cela va sans dire, mais il s'est aussi beaucoup parlé à lui-même.

L'extrait suivant, et bien d'autres non repris dans ce texte, en donnent la mesure : « Porter la foi et l'espérance du peuple est une lourde responsabilité devant ma conscience, devant l'histoire. Plus

précisément, l'engagement que je prends est de ne jamais trahir ce peuple qui s'est mobilisé pour m'honorer et me renouveler sa disponibilité ».

Une telle disposition d'esprit révèle que dans le cadre précis d'une élection présidentielle, le suffrage universel confère les pleins pouvoirs à un homme et un homme seul dont la responsabilité entière est engagée. Il ne travaille pas en solitaire, c'est toujours ainsi, mais il est souvent seul à répondre du bilan de son mandat public.

Celui du quinquennat qui commence se fera autour de la réalisation des priorités énumérées par le président de la République. Nous les citons pour mémoire : - Mobiliser des ressources financières publiques additionnelles, accroître l'investissement dans le capital humain, amplifier la

lutte contre les comportements déviants des agents de l'État, redynamiser l'économie nationale, prioriser l'agriculture au sens large et l'industrie, créer des emplois en plus grand nombre, poursuivre le déploiement des infrastructures de base et de développement, promouvoir la recherche scientifique, l'innovation technologique et le progrès technique, approfondir les droits sociaux, préserver un environnement sain pour la population.

Dans tous les cas de figure, il revient toujours au chef de confecturer un attelage susceptible de résister aux vents contraires. Comme il est improbable de lire dans le cœur de chacun de ceux qui forment un entourage, fut-il restreint, il est essentiel, quand les circonstances l'imposent, de se référer aux règles de jeu établies. Elles ont le mérite de l'équité.

Gankama N'Siah

Discours d'investiture du président Denis Sassou N'Guesso, le 16 avril 2026 à Kintélé

Messieurs les chefs d'Etat et de gouvernement, chers frères ;

Mesdames et messieurs les représentants des chefs d'Etat ; Mesdames les Premières dames ; Messieurs les anciens chefs d'Etat ; Monsieur le président du Sénat ; Monsieur le président de l'Assemblée nationale ; Monsieur le Premier ministre, chef du gouvernement ; Mesdames et messieurs les membres du gouvernement ; Monsieur le président de la Cour constitutionnelle ; Mesdames et messieurs les membres de la Cour constitutionnelle ; Mesdames et messieurs les présidents des institutions constitutionnelles ; Mesdames et messieurs les secrétaires exécutifs de Conseils consultatifs ; Mesdames et messieurs les représentants des organisations et institutions internationales ; Mesdames et messieurs les parlementaires ; Mesdames et messieurs les ambassadeurs et chefs de missions diplomatiques ; Distingués invités ;

Mesdames, messieurs ;

Avec la tenue réussie, dans la paix des cœurs, la tranquillité des esprits, la transparence, du scrutin présidentiel du dimanche 15 mars 2026, la République du Congo, notre cher beau pays, vient de doter ses annales politiques d'une nouvelle page rédigée à l'encre indélébile d'une grande responsabilité historique.

Conforme à notre agenda démocratique, cette élection a mobilisé l'ensemble de la population à toutes les phases de sa préparation et de son déroulement, ce qui a permis un taux de participation de 84,65%.

Le peuple m'a renouvelé sa confiance avec 94,90% des suffrages exprimés. Nous nous retrouvons donc aujourd'hui pour magnifier, à travers la présente cérémonie d'investiture, la grande sagesse de notre peuple dans l'exercice de la démocratie. Mais auparavant, je voudrais formuler mes sincères remerciements aux chefs d'Etat et de gouvernement qui, en dépit des contraintes de calendrier, ont accepté de rehausser, par leur présence, la solennité de cet important événement.

En effectuant le déplacement de

Brazzaville, vous témoignez, une fois de plus, de la force des liens de fraternité qui nous unissent personnellement ainsi que la vitalité de l'amitié et de la solidarité qui fondent l'étroite proximité de nos peuples. J'exprime les mêmes sentiments de profonde gratitude aux délégations et personnalités venues pour partager avec nous ces instants. Je formule toute ma reconnaissance aux filles et aux fils du Congo qui, dans un ferveur inédite et par une participation massive au scrutin du 15 mars dernier, ont accompli leur devoir civique en toute responsabilité.

En portant leurs suffrages sur mon projet de société, les Congolaises et les Congolais ont fait le choix de l'expérience, de la responsabilité, de la stabilité et de la continuité. Le peuple m'a donc accordé à nouveau sa confiance. Pour faire confiance, il faut d'abord croire. Le peuple croit en mon projet « L'accélération de la marche vers le développement ».

C'est, par ailleurs, avec beaucoup d'émotion teintée d'une grande humilité que j'apprécie ce nouvel appel du devoir. C'est tout le sens de mon serment de ce jour. Dès lors, je m'engage à ne ménager aucun effort dans la prise en main et la gestion des principaux défis du développement de notre pays. Porter la foi et l'espérance du peuple est une lourde responsabilité devant ma conscience, devant l'histoire.

Plus précisément, l'engagement que je prends est de ne jamais trahir ce peuple qui s'est mobilisé pour m'honorer et me renouveler sa disponibilité. A nos compatriotes qui, au cours de ce scrutin, ont fait des choix différents que je respecte, je reste attentif à toute proposition constructive pour le Congo, dans le cadre d'une République fraternelle et solidaire. Dans ce sens, je note le fair-play des autres candidats qui, par leur participation, ont contribué à la consolidation de la démocratie pluraliste dans notre pays.

Enfin, qu'il me soit aussi permis de saluer le grand mérite et l'efficacité des personnels de la Force publique qui, après avoir participé au vote en tant que citoyens congolais, ont

assuré la sécurité des opérations. C'est ainsi que l'expression du suffrage s'est déroulée en toute sérénité, ce qui a permis au peuple de réaffirmer l'intangibilité de sa souveraineté.

Mes chers compatriotes ;

Le scrutin du 15 mars 2026 consacre trois principaux vainqueurs :

la paix ; la démocratie ; le peuple.

S'agissant de la paix, le peuple, qui a fait le choix de la continuité et rejeté le cycle des troubles socio-politiques, reste fermement attaché à la paix. Voilà pourquoi, en cette solennelle occasion, je réaffirme ma détermination à faire que la paix devienne un acquis irréversible pour notre pays. Je confirme, par la même occasion, ma disponibilité pour accomplir des missions de paix et de conciliation en Afrique et ailleurs dans le monde.

Le scrutin du 15 mars 2026 est également une victoire pour la démocratie dès lors qu'il contribue au raffermissement du pluralisme politique et au renforcement de nos processus électoraux. C'est pourquoi, je félicite les forces politiques qui, face aux divergences partisans et à bien d'autres dérives attentatoires à la paix et à la cohésion nationale, ont plutôt privilégié l'intérêt supérieur de la Nation.

Enfin, le grand artisan de cette victoire est le peuple qui vient de franchir ce cap majeur de sa vie politique. Le peuple congolais est de bonne foi et la bonne foi induit la conformité de l'acte à la parole et de la parole à la vie intérieure. Je mesure le poids de la responsabilité issue de la confiance que le peuple m'a faite. L'engagement que je prends aujourd'hui devant la Nation et la communauté internationale est de ne jamais trahir ce peuple qui s'est mobilisé pour m'honorer et me renouveler sa confiance.

Je tiens à dire :

que l'élection présidentielle est terminée ; que Je suis le président de tous les Congolais, sans exception ; qu'il nous faut continuer de construire ensemble notre cher et beau pays, le Congo ; et accélérer la marche vers le développement.

Dès lors, je m'engage à ne ménager aucun effort dans la prise en mains des principaux challenges du développement de notre pays.

Mes chers compatriotes ;

De la Nouvelle espérance à Ensemble poursuivons la marche, en passant par le Chemin d'avenir et la Marche vers le développement, le Congo s'est progressivement transformé. Nous avons restauré l'autorité publique, en respectant le principe de l'Etat de droit et du droit de l'Etat. Nous avons consolidé la paix, renforcé la cohésion nationale et nos institutions. Nous avons assuré la sécurité sur l'ensemble du territoire national.

Mes chers compatriotes,

Au regard de ces acquis et de vos nombreuses préoccupations recensées avant et pendant la période électorale, j'ai jugé utile et opportun de vous proposer un projet de société intitulé « L'accélération de la marche vers le développement ».

La poursuite de la construction d'un Congo uni, ambitieux, innovant et prospère se fera à travers dix actions prioritaires.

Il s'agira :

de mobiliser des ressources financières publiques additionnelles ; d'accroître l'investissement dans le capital humain ; d'amplifier la lutte contre les comportements déviants des agents de l'Etat ; de redynamiser l'économie nationale ; de prioriser l'agriculture au sens large et l'industrie ; de créer des emplois en plus grands nombre ; de poursuivre le déploiement des infrastructures de base et de développement ; de promouvoir la recherche scientifique, l'innovation technologique et le progrès technique ; d'approfondir les droits sociaux ; et de préserver un environnement sain pour la population.

Je voudrais insister sur :

L'intégration sous régionale : la République du Congo doit renforcer sa vocation de pays de transit, en s'appuyant sur les infrastructures de base, à l'instar :

- du corridor de développement n° 13 dans son tronçon Ouesso-Impfondo-Gouga frontière RCA

Discours d'investiture de Son Excellence Monsieur Denis Sassou N'Guesso, président réélu de la République du Congo, ...

- du pont route-rail reliant Brazzaville à Kinshasa dont les travaux débiteront au cours de ce quinquennat ;

- du Chemin de fer Congo-Océan dont la modernisation apportera un coup d'accélérateur à la diversification de l'économie ;

des aéroports internationaux reliant le Congo au reste du monde ; des ports maritimes et fluviaux qui alimentent le Congo et son hinterland en biens et services, affirmant sa vocation de pays de transit.

Avec ces infrastructures, le Congo se connecte progressivement à ses voisins et devient un véritable hub commercial et touristique intra-africain au rendez-vous de la Zone de libre échange continentale africaine ;

La mise en œuvre effective des zones économiques spéciales et des industries extractives ; L'assainissement des grandes villes par des procédés modernes ; L'exploitation minière règlementée par un nouveau code minier qui ne manquera pas de favoriser la création de nouvelles villes aux abords des zones industrielles ; La modernisation du transport urbain pour faciliter la mobilité dans les villes de Brazzaville et Pointe-Noire ; L'accélération du développement conformément à l'orientation de l'agenda 2063 de l'Union africaine. Dans le secteur de l'électricité notamment, ce mandat sera mis à profit pour atteindre les objectifs de la Mission 300 qui vise à donner l'électricité à 300 millions d'Africains d'ici à 2030. Notre responsabilité à l'horizon 2030 sera de donner de l'électricité au moins à plus de la moitié de la population. Cet objectif est soutenu par le Pacte national énergétique de la République du Congo dont les cinq piliers projettent l'ambition du Congo de la prospection à la production de l'énergie ; La desserte en eau potable par système de captage d'eau souterraine, des zones non desservies ; L'arrimage des universités existantes et naissantes à la recherche scientifique, aux technologies nouvelles et à l'intelligence artificielle ; La création accélérée d'opportunités et d'emplois au profit des jeunes et des femmes dans le secteur de l'agriculture au sens large. La grande foire agricole du Congo tenue du 5 au 15 février 2026, à Bambou Min-

gali, a imprimé le rythme de l'accélération de la production agropastorale. Les zones agricoles protégées renforcent déjà cet élan de mise en valeur des potentialités de chaque département au moment où la passion pour les activités agropastorales est perceptible ; L'accélération de la mise en valeur du tourisme dans toutes ses composantes avec notamment un point d'honneur sur l'écotourisme dont le fer de lance est tenu par les parcs nationaux d'Odzala-Kokoua dans le département de la Cuvette-Ouest, Nouabalé-Ndoki dans les départements de la Sangha et la Likouala, et de Conkouati dans le département du Kouilou ; La revitalisation des sports et des loisirs pour un renouveau certain. J'y veillerai personnellement au cours de ce quinquennat. Mesdames et messieurs ; Distingués invités ;

M'adressant spécifiquement à la jeunesse, je voudrais souligner la place et le rôle majeurs de cette couche la plus nombreuse et la plus valide de notre population dans l'accélération de la marche vers le développement.

Par son dynamisme, son énergie et sa vitalité, la jeunesse demeure le moteur essentiel de la créativité et du leadership transformationnel pour notre pays.

Accélérer la prise de conscience des jeunes appelés à prendre le relais ; à apprendre à assumer et à s'assumer, devient une exigence capitale.

Jeunes congolais, vous êtes l'avenir du Congo, un avenir qui se conjugue au présent. Ce qui se fait aujourd'hui anticipe les obligations et préoccupations auxquelles vous ferez face demain, d'où la nécessité de connaître le pays, de l'aimer et de connaître son histoire.

On ne peut pas prétendre assumer et gérer la Cité demain sans se préparer et disposer du savoir, de l'expertise et de l'expérience qu'exigent la concurrence et la compétitivité. J'invite la jeunesse au travail et à l'humilité, à interagir avec les anciens dans une sorte de contrat de génération, dans une société participative, pour rester en phase avec un adage antique selon lequel "l'action est la force de la jeunesse, le conseil est la force des anciens".

Aux femmes, j'accorderai une attention toute particulière durant ce nouveau mandat, comme il en a toujours été le cas. Je prendrais véritablement en compte vos doléances exprimées dans le Pacte social du 8 mars 2026, qui résume vos aspirations légitimes autour de la justice sociale, l'égalité des chances, la responsabilité partagée et la redevabilité mutuelle.

Mesdames et messieurs ;

La prochaine équipe gouvernementale sera tenue de convertir, en un programme quinquennal, le projet de société dans le Plan national de développement 2027-2031 qui devra être rapidement adopté par les élus du peuple.

Il sera aussi question de travailler pour une vision Congo 2063, en adéquation avec l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Je voudrais rappeler le fait que le monde est confronté à plusieurs défis, notamment celui des changements climatiques. Dans le secteur environnemental, j'afficherai la même détermination à consolider la place de notre pays dans les tranchées avancées de la lutte contre les dérèglements climatiques.

C'est ici l'occasion de saluer l'adoption par les Nations unies, en avril 2025, de la résolution instaurant la période 2027-2036 comme « Décennie des Nations unies pour le boisement et le reboisement » à l'initiative de la République du Congo.

De même, nous croyons en une Afrique qui vivifie les idéaux du panafricanisme, ce mouvement politique qui prône la souveraineté et l'indépendance totale du continent. En la matière, les pères des indépendances ont assumé leur part de responsabilité. Ils ont cultivé et moulé les valeurs fondées sur la solidarité dans la défense des causes justes. Ce fut leur apport à l'épanouissement du panafricanisme.

Puis ils ont fait leur passage dans l'immortalité avec le ticket d'entrée de leur courage, parfois imbibé du sang du sacrifice de leur vie. Ils ont légué un outil politique, l'Organisation de l'unité africaine, devenue aujourd'hui l'Union africaine.

Nous devons être fiers de leur combat. Ils se sont battus pour la dignité,

la liberté et la justice. Nous récoltons aujourd'hui les fruits de cette lutte, tel qu'en témoigne la reconnaissance de l'esclavage comme crime contre l'humanité par les Nations unies, à travers la « Déclaration portant qualification de la traite des Africains réduits en esclaves et de l'esclavage racialisé des africains », de plus graves crimes contre l'humanité.

De nos jours, les défis sont économiques mais les exigences demeurent les mêmes. Aucun pays ne peut vivre en autarcie. L'Afrique comptera deux milliards cinq cent millions d'habitants à l'horizon 2050, majoritairement jeunes qu'il faudra nourrir, soigner et éduquer.

Présentement, près de 600 millions d'habitants n'ont pas accès à l'électricité lorsqu'on sait qu'elle conditionne le développement. C'est pourquoi, je réitère ma foi dans toutes les initiatives et tous les projets qui procèdent du panafricanisme économique. Je réaffirme ma foi dans le multilatéralisme au moment où l'humanité fait face à de multiples incertitudes et de graves menaces susceptibles de mettre en danger et d'hypothéquer durablement la paix dans le monde.

Mes chers compatriotes ; Mesdames et messieurs ;

Au terme de mon propos, permettez-moi de dire qu'en ce jour où je suis investi de la haute charge de l'Etat, je pense d'abord et avec émotion, au Congo, notre pays.

Peuple congolais résilient,

Souviens-toi de conserver une âme toujours éclairée devant les aspérités des difficultés et des obstacles. Allons de l'avant avec encore plus d'audace. Tu as raison d'espérer non pas parce que l'espérance est la dernière des déesses, mais parce que le seul espoir qu'on puisse avoir, c'est soi-même.

Guidés par le triptyque de notre belle devise Unité-Travail-Progrès, la boussole qui oriente notre action, bien ancrée dans le solide boîtier de la paix, engageons-nous résolument dans la marche accélérée vers le développement, pour que :

Vive la République !

Vive le Congo !

Je vous remercie.



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DU PLAN ET DE L'INTEGRATION REGIONALE (MEPIR)
PROJET REGIONAL D'AMÉLIORATION DES CORRIDORS DE TRANSPORT ROUTIER ET FLUVIAL EN AFRIQUE CENTRALE (PRACAC)-AGENCE
FIDUCIAIRE DU PROJET DE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE URBAINE



**APPEL A CANDIDATURE N° 002/MEPIR/2026/PRACAC/AGF-PRRU
RECRUTEMENT D'UN(E) SPÉCIALISTE EN VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE (VBG), EXPLOITATION ET ABUS
SEXUELS (EAS) ET HARCELEMENT SEXUEL (HS)**

I- Contexte et justification

Le gouvernement de la République du Congo a signé avec la Banque Mondiale un accord de prêt d'un montant de 60 millions USD pour le financement du projet de renforcement de la résilience urbaine (PRRU) et à l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour financer les services de «recrutement d'un (e) spécialiste en violences basées sur le genre (VBG), exploitation et abus sexuels (EAS) et harcèlement sexuel (HS)».

II- Description du poste

Sous l'autorité du Coordonnateur du Projet, le (la) spécialiste en violences basées sur le genre (VBG), exploitation et abus sexuels (EAS) et harcèlement sexuel (HS) sera chargé entre autres de:

Gestion des activités et de la documentation liées aux VBG/EAS/HS appuyer le projet dans la prévention, l'atténuation des risques, et la réponse aux VBG, EAS

et HS, liées à la mise en œuvre des activités du Projet;

veiller à l'application et au respect, dans la conduite des activités du Projet, des dispositions juridiques nationales et internationales ainsi que des normes du Cadre Environnemental et Social (CES) et des notes de bonnes pratiques de lutte contre l'exploitation et abus sexuels ainsi que le harcèlement sexuel (EAS/HS) de la Banque mondiale en matière de sauvegardes sociales et notamment de prévention et gestion des potentiels risques et cas de VBG/EAS/HS;

vulgariser, mettre en application les dispositions VBG/EAS/HS des documents de sauvegardes du Projet, faire le suivi de leur mise en œuvre et au besoin mettre à jour le document d'évaluation des violences basées sur le genre (VBG)- Annexe 12 du Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES), mais aussi (i) du Plan d'engagement environnemental et social (PEES) (ii) du Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES), (iii) du Cadre de Planification en faveur des Populations Autochtones (CPPA), (iv) du Cadre de Politique de Réinstallation (CPR), (v) du Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP); (vi) du Plan d'Engagement des Parties Prenantes (PMPP), (vii) des Procédures de gestion de la main-d'œuvre (PGMO);

assurer la supervision de la préparation, puis la vulgarisation et la mise en œuvre des dispositions VBG/EAS/HS des plans de sauvegardes, notamment des (i) Plans en faveur des Populations Autochtones (PPA), (ii) Plan d'Action de Réinstallation (PAR) ou Plan succinct de réinstallation (PSR), (iii) Plan de restauration de moyens de subsistance (PRMS); Plan d'action pour la prévention et réponse aux Violences Basées sur le Genre, Exploitations et Abus Sexuels, Harcèlement Sexuel (VBG/EAS/HS);

élaborer le Plan d'action pour la prévention et réponse aux Violences Basées sur le Genre, Exploitations et Abus Sexuels, Harcèlement Sexuel (VBG/EAS/HS), en collaboration avec les spécialistes en sauvegardes;

élaborer un protocole de réponse aux cas de VBG au sein du mécanisme de gestion des plaintes (MGP), en assurant une approche axée sur le/la survivant(e) pour faire en sorte que les personnes ayant subi un incident de VBG reçoivent une assistance médicale, psychosociale et juridique conforme aux besoins de chacun(e), sous réserve du consentement éclairé de la victime et, tout en respectant son droit à la confidentialité et sécurité (ceci comprendra un suivi régulier sur le terrain pour vérifier le bon fonctionnement du MGP, les pistes d'entrée appropriées, et la qualité des services dans le circuit de référencement); appuyer le spécialiste en sauvegardes sociales dans la mise en œuvre du MGP, notamment en ce qui concerne le rapportage et le suivi des plaintes liées aux VBG/EAS/HS pour assurer le respect des principes directeurs concernant la confidentialité et la sécurité dans la collecte, le stockage, et le partage éthique des données liées aux

plaintes de VBG;

mettre en pratique les dispositions relatives à l'apport d'un soutien holistique à tout survivant de VBG, EAS et HS, en assurant un suivi sur le long terme en travaillant notamment avec les Circonscriptions d'Actions Sociales (CAS) du Ministère des affaires sociales, de la solidarité et de l'action humanitaire (MASSAH), le Programme National de lutte contre les violences faites aux femmes du Ministère de la promotion de la femme, de l'intégration de la femme au développement et de l'économie informelle (MPFIDEI) ou toute autre institution jugée digne de confiance;

intégrer les éléments VBG/EAS/HS dans les documents préparés par le Projet (notamment les TdR, contrats des prestataires, Dossiers d'Appel d'Offre (DAO), dossiers de demande de cotation, contrats, codes de conduite des prestataires, screening, etc.) en collaboration avec le spécialiste en passation de marchés;

contribuer au recrutement des prestataires, afin notamment de veiller à ce que les aspects de VBG/EAS/HS soient pris en compte;

veiller à l'élaboration, à la signature, à la diffusion et au suivi de la mise en œuvre d'un Code de Conduite pour les parties prenantes du Projet (y compris les Ministères impliqués et l'UGP) qui garantisse un environnement de travail sûr et respectueux pour le personnel féminin et qui prohibe et sanctionne les EAS et HS;

superviser les prestations des prestataires du Projet, notamment des activités de construction, pour s'assurer de la prise en compte des VBG/EAS/HS sur les chantiers; contribuer au suivi et à l'évaluation de la mise en œuvre des éléments VBG, EAS et HS des documents de sauvegardes environnementale et sociale du Projet;

participer à l'élaboration du Plan de Travail Budgétisé Annuel (PTBA) en définissant et chiffrant les besoins en études, formations et toute autre activité en matière de prévention des risques de VBG/EAS/HS;

superviser la réalisation de toutes les activités du PTBA liées à la prévention des risques de VBG/EAS/HS, concernant notamment les populations vulnérables (ex-combattants, personnes âgées, jeunes sans-emplois personnes handicapées, jeunes filles mères, etc.);

mettre en place un plan de suivi-évaluation des activités relatives à la prévention et la gestion des cas de VBG, avec l'appui du spécialiste en suivi-évaluation du Projet, assorti des indicateurs de résultats et leurs valeurs cibles, puis collecter les données de façon conforme aux bonnes pratiques du secteur;

analyser et expliquer les écarts entre les réalisations et les prévisions et formuler toutes recommandations appropriées pour améliorer les performances en matière de prévention et gestion des VBG;

collaborer avec les autres experts de l'UGP, notamment les deux spécialistes en sauvegardes, dans le cadre de la mise en œuvre de leurs activités et réaliser toute activité jugée utile par la Coordination de l'UGP et/ou par la Banque mondiale;

contribuer à l'élaboration des documents suivants avant leur transmission à la Banque mondiale:

- rapports de suivi des sauvegardes environnementales et sociales du Projet (trimestriel) incluant une section sur les risques de VBG/EAS/HS et les activités réalisées;
- rapports de mise en œuvre du MGP (trimestriel);
- rapports de Suivi-Evaluation du Projet (trimestriel);
- rapport de Suivi Financier (RSF) (trimestriel);
- rapports circonstanciels en cas d'incident social ou en cas d'accident.

Assurer la préparation technique des missions de supervision et de revue de la Banque mondiale et répondre aux exigences requises dans ce cadre et toute autre demande du bailleur ou de la Coordination du Projet.

b) Renforcement des capacités:

préparer un plan de formation sur les VBG tout au long du Projet et assurer sa mise en œuvre (organiser et former les parties prenantes du Projet, notamment les ouvriers, le personnel du Projet, les acteurs communautaires);

informer toutes les parties prenantes du Projet identifiées comme potentiellement à risques sur les activités et mesures d'atténuation des risques de VBG/EAS/HS menées dans le cadre du Projet à travers la préparation et la mise en œuvre de campagnes de sensibilisation et de prévention de ces risques;

vulgariser les bonnes pratiques liées aux risques des VBG/EAS/HS en collaboration avec les autres spécialistes du Projet.

III- Profil de candidat(e) recherché (e)

Le/la candidat(e) devra répondre au profil suivant :

- avoir une formation universitaire de niveau Bac+5, avec une spécialisation en Sciences sociales, Sciences humaines ou Sciences économiques, Ingénierie et ou Gestion de l'Environnement ou tout autre domaine assimilable;

- avoir au Minimum 5 ans d'expérience pertinente en prévention et gestion des VBG/EAS/HS, dont une expérience dans des projets d'infrastructure ou de développement financés par des bailleurs internationaux;

- avoir une expérience professionnelle pratique dans la prévention et la gestion des VBG/EAS/HS, notamment dans les projets d'infrastructures;

- une expérience professionnelle pertinente dans l'application des normes environnementales et sociales des bailleurs des fonds dans le cadre des projets ou programme de développement;

- avoir une expérience significative dans la conduite des campagnes de sensibilisation sur les droits des femmes, la santé de la reproduction, basées sur l'IEC/CCC (Information-Education Communication / Communication pour le Changement de Comportement);

- avoir une bonne connaissance de la législation nationale et du Cadre Environnementale et Social (CES) de la Banque mondiale en matière de VBG/EAS/HS;

- avoir une expérience avérée en communication, notamment avec les groupes défavorisés;

- avoir une bonne connaissance de l'outil informatique en général, notamment des outils du Pack Office (Word, Excel, PowerPoint, Outlook);

- avoir une bonne connaissance du suivi des projets de développement et notamment des procédures et de la réglementation nationale congolaise, des procédures, des Normes Sociales et du Cadre Environnemental et Social (CES) de la Banque Mondiale;

- avoir une connaissance des principes directeurs et éthiques qui gouvernent le travail avec les survivantes/ victimes des VBG et des bonnes pratiques dans la mise en œuvre des activités de prévention et lutte contre les violences basées sur le genre;

- avoir une bonne connaissance des questions de genre et de vulnérabilité

- Avoir une expérience des méthodes de collecte et d'analyse des données sur les VBG ainsi que dans l'analyse situationnelle des problématiques liées aux violences basées sur le genre

- la capacité de travailler en équipe, de proposer des solutions aux problèmes rencontrés et être enclin à réaliser de nombreuses missions de terrain dans des zones difficiles d'accès;

- avoir une bonne connaissance des questions de genre et de vulnérabilité;

- avoir une bonne expression orale et écrite en français;

- avoir une bonne connaissance d'au moins une langue nationale (Lingala, Kituba) constitue un atout; et

- avoir la capacité de travailler sous pression.

NB:

- Sauf dans le cadre des exceptions prévues par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, soit avant la fin de la première année du contrat.

- Tous les candidats fonctionnaires doivent noter que dans l'éventualité qu'ils sont retenus, ils ne pourront être recrutés qu'à condition qu'ils puissent prouver et/ou justifier qu'ils sont soit détachés ou mis en disponibilité par la fonction publique, et s'engagent individuellement dans le cadre de contrats de consultants individuels.

- Pour assurer la non-perturbation de l'exécution des projets de développement, les candidats occupants les postes de spécialiste au sein d'une unité de gestion (UGP) de l'un des projets du portefeuille de la Banque mondiale dont la date de clôture vient à terme dans l'année suivant la publication des présents termes de référence (TdR), ne sont pas autorisés.

- Les candidatures féminines sont vivement encouragées. IV-Méthode de sélection

La sélection du candidat se fera en deux (2) phases : (i) une phase de présélection des candidats sur la base de leur CV qui permettra l'établissement d'une liste restreinte composée de candidats répondant aux critères minimums de qualification et d'expérience consignés dans l'appel à candidature ; (ii) une phase d'interview pour laquelle les candidats présélectionnés sur la liste restreinte se présenteront. Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.

V- Dépôt des candidatures

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence complets à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

Les dossiers de candidatures écrits en langue française comprenant : une lettre de motivation adressé au Coordonnateur du PRRU, un curriculum vitae à jour et signé, incluant trois (03) références professionnelles, des copies de diplôme, des certificats de travail ou tout autre document justifiant l'expérience et de la qualification pour le poste, doivent être déposés sous pli fermé ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 04 mai 2026 à 16h00, heure locale avec la mention: « Recrutement d'un(e) Spécialiste en Violences Basées sur le Genre (VBG), Exploitation et Abus Sexuels (EAS) et Harcèlement Sexuel (HS) pour le projet PRRU »

NB: Seules les expériences prouvées par les attestations ou certificats de travail de l'employeur seront prises en compte. Les candidats sont encouragés à produire le maximum de preuves pour étayer leur candidature.

Contact

Monsieur le Coordonnateur du Projet PRRU Rue Duplex n° 12 Secteur Blanche Gomez Tél.: (242) 05 206 2915

E-mail : prrucongo@gmail.com
Brazzaville-Congo

Fait à Brazzaville, le 13 avril 2026

Coordonnateur
Benet NGAYOU

EXPLOITATION MINIÈRE

Le Congo se dote d'une nouvelle loi consacrant le régime de partage de production

L'Assemblée nationale et le Sénat ont adopté, respectivement les 8 et 10 avril, la nouvelle loi portant code minier en République du Congo visant à moderniser le secteur minier par plusieurs innovations.

Les deux chambres du Parlement ont soutenu dans leurs rapports respectifs que cette loi consacre la volonté des pouvoirs publics de doter le pays d'un cadre juridique moderne, cohérent et incitatif, propre à garantir une gestion efficiente, transparente et durable des ressources minières, dans le strict respect des exigences environnementales et des intérêts de la population.

Outre l'instauration du régime de partage de production, ce texte de loi donne une place importante au cadastre minier pour mieux administrer les demandes de titres miniers et bien déterminer le quadrillage des zones d'exploration et d'exploitation minières. Il donne également la possibilité de recourir aux appels d'offres dans certains cas spécifiques

; renforce le centre de recherche géologique et minière ; crée deux nouveaux permis pour l'exploitation des mines à petite échelle et des rejets de mines. Il s'agit aussi de bien encadrer les conventions minières et d'en assurer le suivi ; de promouvoir la transformation locale des minerais en réduisant le volume des exportations ; de revoir les régimes fiscal et douanier en faveur de l'économie nationale, sans décourager les investisseurs. Les autres innovations portent sur l'affirmation de la réglementation des échanges ; le renforcement des sanctions à l'encontre des contrevenants ; la définition des termes clés du Code minier afin d'en faciliter la compréhension.

Pour la deuxième secrétaire du Sénat, Elisabeth Mapaha,

la réforme apportée par le nouveau code minier concilie l'activité des investissements et gestion stratégique des ressources avec des mécanismes innovants tels que le contrôle des substances, la transformation locale, les protections environnementales, la certification obligatoire des métaux précieux, le régime de partage de production, le fonds de développement communautaire, le cadre répressif aligné sur les standards internationaux.

« Le Code minier adopté affirme avec force la priorité de revenir au contenu local et au transfert de compétences. L'obligation de réaliser des projets socio-structurants garantissant des retombées concrètes pour les communautés, la mise en place de mécanismes de production

pour préparer la diversification économique et pour la réhabilitation des sites, la propriété exclusive de l'État sur les données géologiques et techniques », a-t-elle commenté dans la synthèse des travaux.

Notons que le code minier actuel, institué par la loi n°5-2005 du 11 avril 2005, a été conçu pour attirer les investissements au moyen d'une souplesse perceptible, notamment à travers un régime fiscal et douanier très avantageux au profit des opérateurs miniers. Selon le gouvernement, cet arsenal juridique a montré ses insuffisances. D'où la nécessité de le réformer en profondeur afin de l'adapter aux évolutions constatées du secteur minier aux plans national, sous régional, régional et international.

Le ministre d'Etat, ministre des Industries minières et de la Géologie, Pierre Oba, qui a défendu le projet de loi en commissions et en plénières devant les deux chambres du Parlement, a rappelé que la République du Congo est historiquement reconnue comme un pays pétrolier. « Cependant, le pays ne saurait limiter son avenir économique à la seule exploitation des hydrocarbures. Son sous-sol recèle également d'un potentiel considérable de mines solides, encore insuffisamment valorisé, et susceptible de devenir un pilier majeur de la diversification économique. Nous avons travaillé sept ans durant pour élaborer ce projet de loi qui vous est soumis à l'examen aujourd'hui », a-t-il indiqué.

Parfait Wilfried Douniama

ARCHITECTURE

L'OAC et l'UDSN signent une convention

Le président de l'Ordre des architectes du Congo (OAC), Antoine Béli Bokolojoué, a signé le 13 avril à Kintélé avec le président de l'Université Denis-Sassou-N'Guesso (UDSN), le Pr Ange Antoine Abena, une convention de partenariat visant, entre autres, à accompagner cette alma mater dans la reformalisation des programmes et l'encadrement de la formation continue des étudiants.

L'UDSN forme depuis quelques années, à travers l'Institut supérieur d'architecture, urbanisme, bâtiment et travaux publics (ISAUBTP), des jeunes architectes urbanistes qui suivent par la suite des stages dans les agences d'architecture, les cabinets et les bureaux d'études des architectes membres de l'OAC. Le président de l'UDSN, le Pr Ange Antoine Abena, a rappelé que cette convention permettra d'accompagner cet établissement d'enseignement supérieur dans la relecture des programmes de l'ISAUBTP et de créer des villes intelligentes. C'est ainsi qu'il a invité l'OAC à participer activement à la formation des enseignants, à la revisitation des programmes.

Ce partenariat permettra, en effet, de créer des passerelles concrètes entre l'OAC et l'UDSN. Il se focalisera, à travers des stages pratiques bénéfiques pour les étudiants, sur des échanges d'expertise et des actions de formation continue, face à l'irréversibilité du changement climatique par l'intégration des sources d'énergie renouvelables, itinéraire obligatoire dans la conception architecturale et urbaine. L'OAC s'est également engagé à tout mettre en œuvre pour que les diplômés de l'UDSN soient reconnus partout

en Afrique et à l'international en contactant les instances qui dirigent l'architecture au monde, notamment l'Union internationale des architectes et l'Unesco.

Le président de l'OAC, Antoine Béli Bokolojoué, de son côté, a rappelé que l'acte posé par les deux parties n'est pas un simple engagement administratif. Il constitue, selon lui, une étape importante dans leur volonté commune de renforcer les liens entre le monde académique et les exigences de la pratique professionnelle de l'architecture au Congo. A cet égard, il apparaît, a-t-il poursuivi, comme une réponse concrète, pertinente et structurante aux défis majeurs auxquels le pays est confronté, précisément en matière d'employabilité des jeunes, de professionnalisation des cursus et de valorisation des compétences nationales.

« L'acte que nous posons constitue un levier stratégique au service des politiques publiques de développement, en ce qu'il favorise la synergie entre le monde académique et les corps professionnels organisés. Dans les secteurs de l'architecture, de l'urbanisme et du bâtiment, qui sont au cœur des enjeux d'aménagement du territoire, de modernisation des



Ange Antoine Abena et Antoine Béli Bokolojoué pendant la signature./DR

infrastructures et d'amélioration du cadre de vie et du cadre bâti de nos concitoyens, cette collaboration revêt une importance capitale. Il n'y a pas de développement sans université, il n'y a pas d'avenir sans formation de qualité, il n'y a pas de ville sans architectes », a rappelé le président de l'OAC.

Faire de l'ISAUBTP un lieu de l'excellence

Pour lui, les architectes symbolisent l'acte de bâtir, de concevoir, de rénover, d'aménager. D'où la nécessité pour l'institut d'architecte de l'UDSN d'être un lieu de l'excellence où l'on forme des professionnels d'architecture de qualité. L'architecture, au-delà de sa dimension esthétique,

est une expression culturelle d'une société en termes d'espace, de forme et de contexte historique ; c'est une activité de conception des projets, un outil intellectuel forgé par l'homme pour résoudre les problèmes qui lui sont posés par son habitat et son environnement.

« L'architecture est donc à la fois un art et une science. C'est pourquoi, par cette convention, nous affirmons notre volonté de promouvoir une architecture responsable, par son impact profond sur la société, la culture, l'économie et l'environnement et de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes qui demain seront diplômés. Les jeunes étudiants d'aujourd'hui sont l'avenir de de-

main. Ce sont eux qui vont façonner la ville de demain, qui vont réparer la ville d'aujourd'hui. Il se trouve que demain c'est déjà aujourd'hui », a indiqué Antoine Béli Bokolojoué.

Il a salué, par ailleurs, l'engagement du président de l'UDSN aux côtés de l'OAC pour poser les bases d'une collaboration durable au service de la jeunesse et pour le développement du pays. C'est ainsi qu'il a formulé le vœu que cette convention puisse être le point de départ d'une coopération édifante et d'une collaboration fructueuse entre les deux parties.

Directeur de l'ISAUBTP, le Pr Louis Ahouet s'est lui aussi félicité de la signature de cette convention. « Nous sommes à notre sixième année, et chaque année, nous envoyons les étudiants dans les cabinets d'architecture pour la pratique. Mais, il nous manquait cette convention que nous cherchions depuis longtemps. Cette fois-ci, nous avons pensé qu'il était temps vraiment que nous signons le protocole de partenariat, parce que déjà nous avons notre première formation en master qui a fini. Il y a déjà même quelques architectes qui ont été recrutés dans ces cabinets », a-t-il expliqué.

P.W.D.

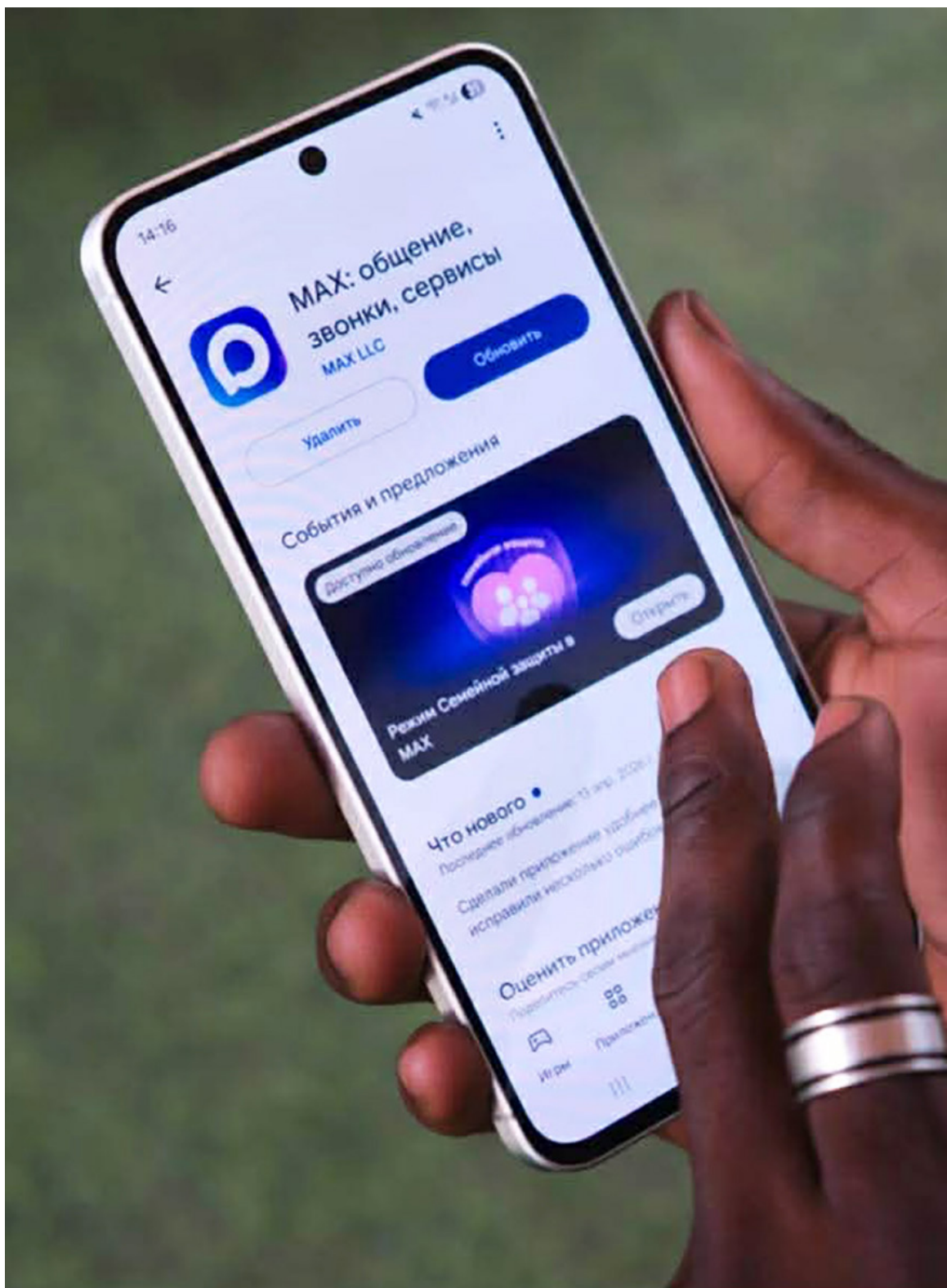
RÉSEAU SOCIAL

L'application « Max » désormais opérationnelle au Congo

Depuis mars dernier, une nouvelle application de messagerie fait discrètement son chemin au Congo. Baptisée Max et développée en Russie, elle séduit déjà la communauté russe locale qui l'utilise de plus en plus et nourrit l'ambition de conquérir des utilisateurs congolais.

Aujourd'hui, Max compte plus de 110 millions d'utilisateurs enregistrés, dont six millions vivent hors de Russie. L'application de messagerie permet de passer des appels audio et vidéo, de lire et de créer des chaînes, d'organiser des appels de groupe avec partage d'écran et des fonctionnalités pour tenir des conférences en ligne.

« Les utilisateurs d'Asie, d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Amérique latine peuvent envoyer des messages et passer des appels sur Max. Pour s'inscrire sur l'application, il faut la télécharger, sélectionner son pays, saisir son numéro de téléphone et le code de vérification reçu par SMS. Depuis mars, il est donc possible de s'inscrire sur la messagerie instantanée via les opérateurs de téléphonie mobile congolais », ont expliqué les développeurs de l'application. A en croire leurs propos, « alors que certaines applications de messagerie, telles que WhatsApp, sont accusées de cryptage peu fiable, de transmission de données personnelles à des tiers et d'accès



des développeurs aux conversations privées des utilisateurs, Max fait de la sécurité l'un de ses principaux atouts ».

Pour la directrice de la Maison russe, Maria Fakhrutdinova, l'application de messagerie avait de bonnes chances de gagner en popularité auprès des Congolais, mais pour cela, il manquait à Max une interface en français, langue officielle du

Congo. « L'application de messagerie sera utile aux parents dont les enfants étudient dans des universités russes, comme moyen de communication, ainsi qu'à ceux qui ont déjà terminé leurs études et qui ont conservé des contacts et des amis en Russie », a expliqué Maria Fakhrutdinova. Par ailleurs, l'application pourrait également être plébiscitée par les internautes lambda

grâce à une bonne optimisation qui lui permet de fonctionner parfaitement sur des téléphones bon marché.

La technologie NoLACE, comme le soulignent les développeurs, permet d'assurer une communication de haute qualité, y compris lorsque la connexion internet est faible, de supprimer les bruits de fond et de rétablir la conversation en cas de coupures.

La directrice de la Maison russe a ajouté que Max présente également un intérêt pratique pour ceux qui apprennent le russe et s'intéressent à la culture russe, car l'application comporte de nombreuses chaînes consacrées à la musique, au cinéma, à l'éducation et au sport.

Ekaterina Kibangu, une Russe vivant au Congo, a également parlé de son utilisation de Max. Elle a indiqué qu'elle animait déjà sa propre chaîne sur l'application, où elle parle de la vie dans le pays et de ses particularités culturelles. « Je l'utilise avant tout pour passer des appels vers la Russie et, à cette fin, Max est la meilleure solution », a-t-elle témoigné.



PROJET AGRICULTURE, JEUNES ET ENTREPRENARIAT

Avis d'appel à candidatures

Projet : Projet Agriculture, Jeunes et Entrepreneuriat – PAJE
 Financement : Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA)
 Référence : PAJE/2026/AMI/003
 Titre du Poste : **Auditeur Interne**
 Localisation : République du Congo, Brazzaville.
 Date de publication : **09/04/2026**
 Date limite : **29/04/2026**

INTRODUCTION

La République du Congo a obtenu du Fonds international de développement agricole (FIDA) un financement destiné à couvrir le coût de Projet Agriculture, Jeunes et Entrepreneuriat (PAJE) et envisage d'en faire partiellement usage pour le financement des coûts relatifs au recrutement du personnel de l'Unité de Gestion du Projet. Le présent appel à candidatures concerne le poste d'Auditeur Interne.

PRESENTATION DU PROJET

L'objectif du PAJE est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et des revenus des populations rurales et péri-urbaines pauvres dans les zones du projet. L'objectif de développement est de « Promouvoir l'inclusion socio-professionnelle des jeunes et des groupes vulnérables dans des activités rentables, créatrices de revenus et d'emplois décentés et durables dans des chaînes de valeur agro-alimentaires ».

Les résultats attendus du Projet sont entre autres :

- Le renforcement et l'opérationnalisation de 957 MPMEs du secteur agroalimentaire, obtenant l'accès aux services financiers ;
- L'accès aux marchés des petits producteurs est amélioré par la création et l'extension des partenariats commerciaux inclusifs et durables, avec l'insertion de 11.500 producteurs ;
- L'amélioration de la qualité des aliments commercialisés, à travers la réhabilitation des infrastructures de marché réduit les pertes ;
- La création d'un dialogue au niveau local sur les systèmes alimentaires durables et inclusifs ;
- La création d'un environnement politique et réglementaire soutenant les investissements dans le secteur agroalimentaire et l'accès aux services financiers des acteurs des filières agricoles cibles ;
- La création d'un dialogue public-privé incluant une représentation gouvernementale multisectorielle ainsi que des organisations du secteur privé, s'exprimant au nom des différentes parties prenantes et des jeunes, qui se concentrent sur la stimulation et le soutien de la croissance de l'agro-industrie ;

Le Projet intervient dans les départements du Sud, appelés « grenier du Congo », où se trouve une forte concentration de populations rurales et de jeunes et, qui disposent de potentialités agricoles ainsi que de bonnes conditions agroécologiques (environ 67% de la production totale de manioc et une grande production de fruits et de légumes). De manière plus spécifique, le projet intervient dans les départements du Pool, de la Bouenza, du Niari, du Kouilou, de la Lékoumou et des Plateaux. Le projet interviendra aussi dans une partie du département de la Cuvette et de la Cuvette Ouest, pour mieux capitaliser les acquis du PD-PAC, ciblant essentiellement la filière halieutique. Entré en vigueur le 20 octobre 2022, la date actuelle d'achèvement du projet est le 31 décembre 2028.

DOSSIER DE CANDIDATURES – MODALITES DE RECEPTION- CRITERES DE SELECTION

a) Dossier de candidatures

Le dossier de candidature doit comporter les documents suivants :

- Un curriculum vitae récent détaillé, signé et daté (4 pages maximum en format PDF), et y indiquer trois personnes de références que la commission de recrutement pourrait contacter ;
- Une lettre de motivation (1 page maximum en format PDF) précisant (a) les formations et qualifications pertinentes pour le poste sollicité, (b) l'expérience pertinente, (c) la valeur ajoutée à apporter par le candidat face aux défis de la mise en œuvre du PAJE et (d) le délai de disponibilité du candidat ;
- Les copies certifiées conformes des diplômes, les attestations de travail et autres certificats (à joindre au dossier de candidature) ;
- Un extrait du casier Judiciaire datant de moins de 3 mois ;

- Un certificat de nationalité.

b) Réception et date limite

Les dossiers de candidatures doivent être déposés à l'adresse : Rue de Libération de Paris, enceinte de la Radio Rurale Congolaise, Quartier Blanche Gomez, Brazzaville, République du Congo, ou transmis par courrier électronique (un seul envoi incluant l'ensemble des documents requis) à l'adresse suivante : recrutement2026@maep-paje.cg avec copie obligatoire à : recrutementpersonnel@maep-paje.cg ; avec en objet la mention suivante :

-« PAJE-AI-Nom du candidat » pour le poste d'Auditeur Interne.

Les candidatures doivent être reçues au plus tard le 29/04/2026 à 16h00, heure locale. La date et l'heure de réception du courriel faisant foi.

c) Critères de sélection

Les candidats seront recrutés sur la base de leurs qualifications académiques, de leurs expériences professionnelles pertinentes et de leurs capacités à réaliser la mission. Les étapes du recrutement sont les suivantes : (i) présélection des candidats sur la base des qualifications et critères établis ; (ii) participation à un test écrit (option à la discrétion du Ministère), (iii) participation à une interview (seuls les candidats retenus à l'issue du test écrit seront contactés pour l'interview).

Considérations particulières :

- Fonctionnaires : Pour les candidats fonctionnaires, une lettre de mise en disponibilité ou de libération par son administration de tutelle devra être présentée avant l'entrée en fonction.
- Candidatures féminines : Les candidatures féminines sont vivement encouragées.
- Lieu d'affectation : L'Unité de Gestion du Projet est basée à Brazzaville, lieu de recrutement et de prise de fonction du personnel du projet.

DUREE DU CONTRAT – LIEUX D'AFFECTION

Sur la base du Règlement d'ordre intérieur harmonisé, le contrat est d'une durée d'un (1) an renouvelable sur la base d'une évaluation satisfaisante des performances. Le renouvellement du contrat sera toutefois limité à la durée effective du projet et le contrat initial sera soumis à une période probatoire de 6 mois. Il(elle) sera basé(e) à Dolisie avec des déplacements dans la zone du projet.

1. AUDITEUR INTERNE

Tâches et responsabilités.

Sous l'autorité du la Coordonnateur National, l'Auditeur interne fournit une assurance et un appui-conseil indépendants destinés à :

- Renforcer la gouvernance et le respect du cadre institutionnel ;
- Assurer l'application rigoureuse des manuels de procédures ;
- Sécuriser la gestion de trésorerie et des avances ;
- Garantir la conformité des voyages et missions ;
- Vérifier l'intégrité des processus de passation des marchés.

PROFIL DU POSTE – AUDITEUR INTERNE

- Formation : - Master (Bac+5) en audit, comptabilité, finances ou contrôle de gestion ;
- Certifications (atout majeur) : - CIA, CPA, ACCA, CISA ou équivalent ;
- Expérience : - Minimum 7 ans d'expérience en audit interne - Dont au moins 3 ans sur des projets financés par des bailleurs internationaux (FIDA, Banque Mondiale, BAD, UE) - Expérience avérée dans l'investigation de fraudes et irrégularités ;
- Connaissances techniques : - Maîtrise des normes IIA/IPPF - Connaissance du droit comptable OHADA - Maîtrise des procédures FIDA et du Code des marchés publics congolais - Excellente maîtrise d'Excel (tableaux croisés dynamiques, analyse de données) - Connaissance des techniques d'audit assisté par ordinateur (CAAT) ;
- Langues : - Français : excellent (écrit et oral) - Anglais : fonctionnel (atout).

Fait à Brazzaville le, **08/04/2026**

Le Directeur de Cabinet

Pascal Robin ONGOKA

FORUM DE LA DIPLOMATIE

Les dirigeants du monde se réunissent en Turkey

Plusieurs chefs d'État et une cinquantaine de ministres des Affaires étrangères prennent part, du 17 au 19 avril à Antalya, en Turkey, au Forum de la diplomatie pour discuter des défis politiques, économiques et régionaux.

Placé sur le thème « Cartographier demain, gérer les incertitudes », la cinquième édition du Forum d'Antalya sur la diplomatie (ADF2026) est organisée par le ministère des Affaires étrangères de la République de Turquie, sous les auspices du président Recep Tayyip Erdogan.

Parmi les ministres des Affaires étrangères invités, 40 % viennent d'Afrique, 35 % d'Europe et 22 % d'Asie. La République du Congo est représentée par le ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso.

ADF2026 réunit des dirigeants, des décideurs politiques, des diplomates, des académiciens, des experts du monde des affaires, des représentants des médias et de la société civile, afin d'explorer les meilleures façons de gérer l'incertitude et de répondre aux enjeux les plus urgents, tout en se préparant aux défis futurs.

D'après l'ambassade de Turquie au Congo, le thème de cette année souligne l'importance d'anticiper et de traiter les enjeux émergents, afin de bâtir un avenir meilleur. « Ce thème met en lumière la nécessité d'anticiper les évolutions futures en identifiant les risques et les opportunités, en élaborant des stratégies et en transformant les analyses en actions. Alors que les conflits persistent, que la polarisation s'accroît et que les rivalités stratégiques s'intensifient, de nombreux problèmes critiques continuent d'affecter les populations du

monde entier. Afin de relever ces défis et d'œuvrer à un système international plus inclusif, juste et efficace, le renforcement de la coopération, du dialogue et de la solidarité internationale est impératif », précise le texte.

À travers des discours d'ouverture, des tables rondes, des ateliers interactifs et des rencontres bilatérales, les participants discutent aussi des tendances mondiales et des dynamiques régionales, échangent des points de vue sur les solutions possibles et partagent les meilleures pratiques.

Le forum offre une fois de plus une plateforme précieuse pour favoriser le dialogue, restaurer la confiance et renforcer la coopération, traçant ainsi la voie à suivre pour un monde plus pacifique, stable et résilient pour les générations futures.

Le programme comprend plus de quarante sessions et tables rondes au niveau des dirigeants, traitant des transformations globales, des incertitudes et des dynamiques régionales en mutation.

Les discussions couvrent également d'importants défis politiques, économiques, environnementaux et technologiques qui façonnent l'ordre mondial en évolution. Des événements parallèles portent sur des sujets tels que la plateforme pour la paix dans les Balkans, Gaza, les États turcs, ainsi qu'une réunion à quatre impliquant la Turquie, le Pakistan, l'Arabie saoudite et l'Égypte.

Yvette Reine Boro Nzaba

Ankara optimiste pour « réduire les tensions » au Moyen-Orient

Un forum diplomatique a débuté le 17 avril, dans la station balnéaire méditerranéenne d'Antalya (Sud de la Turkey), en présence du Premier ministre pakistanais, Shehbaz Sharif, au moment où l'Iran a déclaré que le détroit d'Ormuz est « entièrement ouvert ».

« Je crois que la fenêtre d'opportunité ouverte par le cessez-le-feu doit être exploitée au mieux pour instaurer une paix durable », a déclaré le président turc, Recep Tayyip Erdogan, à l'ouverture de la cinquième édition du Forum d'Antalya sur la diplomatie.

« Quelles que soient les profondeurs des désaccords, nous ne devons pas laisser les armes remplacer les mots. Nous devons rester vigilants et prêts à contrer les tentatives d'Israël de saboter le processus de négociation », a précisé Erdogan qui a pris la parole avant l'annonce par l'Iran de la réouverture du détroit d'Ormuz tant que durera la trêve au Moyen-Orient.

Une réunion entre les chefs de la diplomatie de la Turquie, de l'Égypte, du Pakistan et de l'Arabie saoudite pour « des discussions sur le développement de solutions régionales aux problèmes régionaux, notamment à propos du conflit entre les États-Unis, Israël et l'Iran » a eu lieu vendredi soir en marge du forum.

Le forum annuel d'Antalya intervient sur fond de multiplication des initiatives du Pakistan pour permettre une nouvelle série de pourparlers entre Washington et Téhéran afin d'arrêter la guerre déclenchée le 28 mars par les États-Unis et Israël.

La guerre et le quasi blocus jusqu'alors du détroit d'Ormuz devraient être au

cœur des discussions. La date et l'heure de cette rencontre n'ont pas encore été communiquées. Les premiers pourparlers entre l'Iran et les États-Unis au Pakistan se sont soldés par un échec dimanche sans toutefois conduire à une rupture du cessez-le-feu de deux semaines mis en place le 8 avril. La Turquie veut également contribuer au processus de stabilisation. Concernant le détroit d'Ormuz, son accès ne devrait pas être restreint, a affirmé le président turc. « L'Iran borde le détroit d'Ormuz, tandis qu'Oman s'y trouve également. Le droit des pays du golfe à la navigation en haute mer ne doit pas être limité », a-t-il souligné.

Mercredi, Erdogan avait assuré que la Turquie déployait « les efforts nécessaires pour réduire les tensions, prolonger le cessez-le-feu et poursuivre les négociations ».

La Maison Blanche a fait savoir que de nouvelles discussions avec l'Iran auraient lieu « très probablement » à Islamabad, où le vice-président JD Vance a dirigé la délégation américaine au cours du premier cycle de négociations.

« Nous continuerons à apporter tout le soutien possible pour faire en sorte que le cessez-le-feu temporaire en cours devienne permanent », a déclaré une source au ministère turc de la Défense.

Y.R.Nz.

UAT 2026 - SECRETARIAT GÉNÉRAL

La candidature congolaise en attente de consécration diplomatique

Un homme, un programme, une ambition continentale. Et une question qui mérite d'être posée : le Congo a-t-il mis en place l'architecture diplomatique qu'exige vraiment la compétition pour les postes africains de premier rang ?

Il y a dans cette histoire quelque chose d'étrange. Un ingénieur congolais d'envergure continentale parcourt l'Afrique de Kinshasa à Cape Town, d'Alger à Conakry, de Dakar à Rabat, portant la bannière d'un numérique africain souverain et inclusif. À chaque étape, comme à Genève, à New York, dans les instances onusiennes et des rencontres diplomatiques de haut niveau, des distinctions honorifiques, des panels et des initiatives qui confirment la stature du personnage. L'écosystème numérique francophone, dans sa grande majorité, l'a déjà rallié. Et pourtant, lorsqu'on consulte la liste des candidatures officiellement enregistrées auprès de l'Union africaine des télécommunications (UAT) - page officielle consacrée à la CPL-2026 -, le nom de Luc Missidimbazi n'y figure pas. Que se passe-t-il ?

Un élan incontestable

Pour comprendre le paradoxe, il faut revenir au point de départ. C'est en mai 2025, en marge de la 9e édition du Salon Osiane à Brazzaville, que Luc Missidimbazi a officiellement déclaré sa candidature au poste de secrétaire général de l'UAT. L'annonce fait effet. La machine se met en marche. Deux semaines plus tard, la délégation congolaise porte officiellement la candidature lors de la 26e session ordinaire du Conseil d'administration de l'UAT tenue à Dakar au Sénégal. Le profil du candidat est solide. In-

génieur en télécommunications fort de plus de 25 ans d'expérience, il a conduit des projets majeurs dans les domaines du haut débit, de la régulation et de la transformation numérique, en Afrique comme en Europe. Conseiller du Premier ministre congolais, directeur Broadband à l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE), président du Fonds pour l'accès et le service universel des Communications électroniques (FASUCE) et fondateur du Salon Osiane, plateforme d'innovation et d'échanges technologiques devenue incontournable en Afrique centrale, Luc Missidimbazi n'est pas un inconnu dans les cercles qui comptent. Sa tournée africaine de la fin 2025 le confirme. De Kinshasa à Cape Town, en passant par Dakar, Rabat, Alger et Conakry, cette mobilisation continentale a confirmé la crédibilité de sa vision et l'intérêt croissant qu'elle suscite auprès des instances africaines.

L'anomalie institutionnelle

C'est là que le bât blesse. Car il existe une distance réelle entre la visibilité médiatique d'une candidature et son existence formelle dans les registres d'une institution panafricaine. Pour accéder à la liste officielle des candidats à la tête de l'UAT, le dossier doit transiter obligatoirement par le ministère des Affaires étrangères de l'État candidat, qui en assure la transmission à l'institution.

Or, selon la page officielle consacrée à la CPL-2026 mentionnant une liste de candidatures reçues, le constat est posé sans détour : le candidat congolais ne figure pas parmi les candidatures officiellement enregistrées. Que se passe-t-il ? À ce jour, aucune information précise sur les blocages de cette présentation de candidature n'a été officiellement relayée.

Ce qui rend la situation particulièrement interpellante, c'est que les obstacles habituels semblent avoir été levés. La candidature bénéficie du soutien affiché du gouvernement congolais. Un déplacement en Algérie s'est fait avec une délégation conduite par deux ministres. Sur le plan financier, l'ARPCE se serait acquittée de l'intégralité des arriérés de cotisation du Congo à l'UAT, réglant une dette de dix ans, précisément pour lever toute question de recevabilité. Toutes les conditions semblaient réunies.

Trois pistes pour comprendre

Plusieurs lectures de cette situation sont possibles, aucune n'étant exclusive des autres.

La première pointe vers la chaîne diplomatique-administrative. La transmission formelle d'un dossier à une institution africaine relève du ministère des Affaires étrangères, avec ses propres délais, ses propres arbitrages de priorité et ses propres calendriers. Dans la compétition pour les postes institutionnels africains, les candida-



Le vote du secrétaire général est prévu en juillet 2026 / DR

tures les mieux portées sont celles qui bénéficient d'un suivi actif, soutenu, quasi-militant de la part de la diplomatie nationale. Une mobilisation insuffisante de cet appareil peut suffire à faire rater une échéance administrative, aussi solide que soit le dossier lui-même.

La deuxième lecture est géopolitique. LUAT regroupe 46 États membres. Comme toute institution africaine, elle est traversée par des équilibres d'influence entre blocs régionaux, entre États à fort poids diplomatique et d'autres moins représentés dans les couloirs de négociation. Il n'est pas exclu que des candidatures concurrentes, portées par des pays disposant d'une plus grande capacité de lobbying institutionnel, aient pesé sur le traitement administratif du dossier congolais.

La troisième piste est celle du calendrier. Le scrutin pour désigner le nouveau secrétaire général est prévu

en juillet prochain. Il reste donc une fenêtre d'intervention. L'absence sur une liste provisoire n'est pas nécessairement définitive, à condition que les démarches correctives soient engagées avec la rapidité et la détermination que la situation commande.

Une ambition qui ne se résigne pas

La note de campagne précise néanmoins que « l'ambition du candidat reste la même ». Luc Missidimbazi lui-même n'a pas, à ce jour, commenté publiquement cette situation, un silence qui peut relever de la discrétion stratégique autant que de la prudence diplomatique. Sa communication reste résolument tournée vers sa vision. Rendre l'UAT plus visible et plus stratégique, accélérer le renforcement des capacités sur le continent, mobiliser des financements durables pour les infrastructures numériques et faire de l'institution une plateforme ouverte reliant gouvernements, universités, startups et secteur privé, voilà ce qu'il porte, et ce que ses interlocuteurs africains entendent.

Il serait regrettable que cette vision se perde dans les méandres d'un processus que la diplomatie congolaise a encore la capacité de corriger. Parce que la vraie question qui se pose, au fond, n'est pas celle du candidat. C'est celle de l'État derrière lui.

Quentin Loubou

PROJET AGRICULTURE, JEUNES ET ENTREPRENARIAT

Avis d'appel à candidatures

Projet : Projet Agriculture, Jeunes et Entreprenariat – PAJE
 Financement : Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA)
 Référence : PAJE/2026/AMI/002
 Titre du Poste : **-Chef d'Antenne de Dolisie**
 Localisation : République du Congo, Brazzaville.
 Date de publication : **09/04/2026**
 Date limite : **29/04/2026**

INTRODUCTION

La République du Congo a obtenu du Fonds international de développement agricole (FIDA) un financement destiné à couvrir le coût de Projet Agriculture, Jeunes et Entreprenariat (PAJE) et envisage d'en faire partiellement usage pour le financement des coûts relatifs au recrutement du personnel de l'Unité de Gestion du Projet. Le présent appel à candidatures concerne le poste de Chef d'Antenne de Dolisie.

PRESENTATION DU PROJET

L'objectif du PAJE est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et des revenus des populations rurales et péri-urbaines pauvres dans les zones du projet. L'objectif de développement est de « Promouvoir l'inclusion socio-professionnelle des jeunes et des groupes vulnérables dans des activités rentables, créatrices de revenus et d'emplois décents et durables dans des chaînes de valeur agro-alimentaires ».

Les résultats attendus du Projet sont entre autres :

- Le renforcement et l'opérationnalisation de 957 MPMes du secteur agroalimentaire, obtenant l'accès aux services financiers ;
- L'accès aux marchés des petits producteurs est amélioré par la création et l'extension des partenariats commerciaux inclusifs et durables, avec l'insertion de 11.500 producteurs ;
- L'amélioration de la qualité des aliments commercialisés, à travers la réhabilitation des infrastructures de marché réduit les pertes ;
- La création d'un dialogue au niveau local sur les systèmes alimentaires durables et inclusifs ;
- La création d'un environnement politique et réglementaire soutenant les investissements dans le secteur agroalimentaire et l'accès aux services financiers des acteurs des filières agricoles cibles ;
- La création d'un dialogue public-privé incluant une représentation gouvernementale multi-sectorielle ainsi que des organisations du secteur privé, s'exprimant au nom des différentes parties prenantes et des jeunes, qui se concentrent sur la stimulation et le soutien de la croissance de l'agro-industrie ;

Le Projet intervient dans les départements du Sud, appelés « grenier du Congo », où se trouve une forte concentration de populations rurales et de jeunes et, qui disposent de potentialités agricoles ainsi que de bonnes conditions agroécologiques (environ 67% de la production totale de manioc et une grande production de fruits et de légumes). De manière plus spécifique, le projet intervient dans les départements du Pool, de la Bouenza, du Niari, du Kouilou, de la Lékoumou et des Plateaux. Le projet interviendra aussi dans une partie du département de la Cuvette et de la Cuvette Ouest, pour mieux capitaliser les acquis du PD-PAC, ciblant essentiellement la filière halieutique. Entré en vigueur le 20 octobre 2022, la date actuelle d'achèvement du projet est le 31 décembre 2028.

DOSSIER DE CANDIDATURES – MODALITES DE RECEPTION- CRITERES DE SELECTION

a) Dossier de candidatures

Le dossier de candidature doit comporter les documents suivants :

- Un curriculum vitae récent détaillé, signé et daté (4 pages maximum en format PDF), et y indiquer trois personnes de références que la commission de recrutement pourrait contacter ;
- Une lettre de motivation (1 page maximum en format PDF) précisant (a) les formations et qualifications pertinentes pour le poste sollicité, (b) l'expérience pertinente, (c) la valeur ajoutée à apporter par le candidat face aux défis de la mise en œuvre du PAJE et (d) le délai de disponibilité du candidat ;
- Les copies certifiées conformes des diplômes, les attestations de travail et autres certificats (à joindre au dossier de candidature) ;
- Un extrait du casier Judiciaire datant de moins de 3 mois ;
- Un certificat de nationalité.

b) Réception et date limite

Les dossiers de candidatures doivent être déposés à l'adresse : Rue de Libération de Paris, enceinte de la Radio Rurale Congolaise, Quartier Blanche Gomez, Brazzaville, République du Congo, ou transmis par courrier électronique (un seul envoi incluant l'ensemble des documents requis) à l'adresse suivante : recrutement2026@maep-paje.cg avec copie obligatoire à : recrutementpersonnel@maep-paje.cg ; avec en objet la mention suivante :

« PAJE-CAD-Nom du candidat » pour le poste de Chef d'Antenne de Dolisie.

Les candidatures doivent être reçues au plus tard le 29/04/2026 à 16h00, heure locale. La date et l'heure de réception du courriel faisant foi.

c) Critères de sélection

Les candidats seront recrutés sur la base de leurs qualifications académiques, de leurs expériences professionnelles pertinentes et de leurs capacités à réaliser la mission. Les étapes du recrutement sont les suivantes : (i) présélection des candidats sur la base des qualifications

et critères établis ; (ii) participation à un test écrit (option à la discrétion du Ministère), (iii) participation à une interview (seuls les candidats retenus à l'issue du test écrit seront contactés pour l'interview).

Considérations particulières :

- Fonctionnaires : Pour les candidats fonctionnaires, une lettre de mise en disponibilité ou de libération par son administration de tutelle devra être présentée avant l'entrée en fonction.
- Candidatures féminines : Les candidatures féminines sont vivement encouragées.
- Lieu d'affectation : L'Unité de Gestion du Projet est basée à Brazzaville, lieu de recrutement et de prise de fonction du personnel du projet.

DUREE DU CONTRAT – LIEUX D'AFFECTATION

Sur la base du Règlement d'ordre intérieur harmonisé, le contrat est d'une durée d'un (1) an renouvelable sur la base d'une évaluation satisfaisante des performances. Le renouvellement du contrat sera toutefois limité à la durée effective du projet et le contrat initial sera soumis à une période probatoire de 6 mois. Il(elle) sera basé(e) à Dolisie avec des déplacements dans la zone du projet.

1.CHEF D'ANTENNE

Tâches et responsabilités.

Sous l'autorité du la Coordonnateur, le Chef d'antenne Dolisie (CAD) est chargé de la mise en œuvre et du suivi dans sa zone de compétence (Dolisie), des activités arrêtées dans les PTBA et, de contribuer par son action à réaliser les objectifs du PAJE. Il est responsable du suivi de l'ensemble des opérateurs partenaires intervenant dans la zone couverte par l'antenne et, de la représentation de l'UGP auprès de l'ensemble des autorités régionales et des partenaires intervenant dans la région.

Il devra assurer des déplacements réguliers dans la zone couverte par l'antenne, afin de contrôler l'état d'exécution des activités et la qualité du travail délivré par les partenaires de mise en œuvre.

Le chef d'antenne est chargé des missions suivantes :

- contrôler l'état d'exécution des activités et du travail délivré par les partenaires de mise en œuvre et les prestataires dans les zones d'intervention du Projet situées dans la région de Dolisie ;
- apporter l'appui technique spécifique sur les aspects entreprenariat des jeunes et animation ;
- animer les réunions sous régionales et/ou départementales d'élaboration des PTBA et des bilans d'activités et de réalisation du PAJE ;
- contribuer à la définition des activités détaillées des partenaires de mise en œuvre intervenant dans les zones couvertes par l'Antenne ;
- gérer les informations recueillies auprès des partenaires de mise en œuvre et en assurer le contrôle et la synthèse pour les besoins de l'UGP ;
- établir des relations fonctionnelles de travail avec les structures déconcentrées de l'Etat dans les zones couvertes par l'Antenne et les autorités locales ;
- visiter régulièrement les communautés et vérifier auprès d'elles la pertinence des activités mises en œuvre ;
- animer le cadre de concertation locale avec toutes les parties prenantes du Projet ;
- préparer et organiser, en relation avec le cadre de consultation local l'évaluation participative et contribution à l'animation des travaux et l'élaboration des rapports et des recommandations ;
- gérer efficacement et avec efficacité les moyens financiers et matériels mis à la disposition de l'antenne pour le fonctionnement de la structure et en rendre compte à l'UGP selon les règles édictées en la matière notamment dans la répartition des fonctions d'autorisation et de détention des paiements entre les membres de l'antenne ;
- superviser, encadrer et soutenir le personnel mis sous sa responsabilité ;
- participer activement aux missions de supervision annuelles, à la revue à mi-parcours et au rapport d'achèvement ;
- Exécuter toute tâche additionnelle requise dans son domaine de compétence qui lui seront confiées par le Coordonnateur.

PROFIL DU POSTE – CHEF D'ANTENNE

- être de nationalité congolaise et âgé de 55 ans au plus à la date de lancement de l'appel à candidatures
- avoir le niveau Bac+5 au moins en économie, gestion d'entreprise, finance rurale, agribusiness ou équivalent
- avoir au moins 5 ans d'expériences en management et gestion de projets de développement, notamment en appui à l'entreprenariat ;
- avoir des capacités d'animation, à la création/gestion d'entreprises et de relation avec les différents acteurs et partenaires du Projet ;
- avoir des capacités de vision stratégique, d'organisation et de leadership ;
- avoir l'aptitude au travail en équipe et à l'animation d'un réseau de partenaires de Natures et d'horizons différents ;
- avoir une expérience pratique de la gestion/mise en œuvre de projets dans le contexte du Congo ;
- avoir une connaissance et adhésion à la stratégie du Projet ;
- avoir une bonne connaissance et pratique du milieu rural et des organisations paysannes ;
- maîtriser les outils informatiques (bureautique, internet, comptabilité, bases de données, capacité de développement d'applications simples sous ACCESS ou équivalent) ;
- avoir une expérience dans la mise en œuvre des projets jeunes sera un atout
- ne pas atteindre l'âge de la retraite pendant l'exécution du Projet

Fait à Brazzaville le, 08/04/2026

Le Directeur de Cabinet
Pascal Robin ONGOKA

PATRIMOINE CULTUREL

Une visite en quête du contenu du futur musée national

En visite au Musée du bassin du Congo, le ministre d'État en charge des Grands travaux, Jean-Jacques Bouya, accompagné de la ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs, Lydie Pongault, a mis en avant la nécessité de doter le futur musée national d'un contenu historique et culturel solide. Cette immersion a permis de souligner l'importance de la mémoire, de la conservation des œuvres et de la structuration des infrastructures culturelles dans le développement urbain.

La visite effectuée par Jean-Jacques Bouya au Musée du bassin du Congo situé à Brazzaville au sein du quotidien « Les Dépêches de Brazzaville » s'inscrit dans une dynamique plus large de structuration des équipements culturels au Congo. Au cœur de cette démarche le projet du futur musée national, dont le bâtiment est déjà achevé mais reste en attente d'un contenu à la hauteur de ses ambitions.

« Le travail vient d'être réalisé, le bâtiment est terminé et équipé, il restait son contenu », a indiqué le ministre d'État, insistant sur la nécessité de construire une véritable narration autour des œuvres et du patrimoine. Pour lui, l'enjeu dépasse la simple infrastructure, il s'agit d'écrire un récit, de donner corps à l'histoire nationale et de valoriser l'identité culturelle du pays.

Cette ambition s'inscrit dans une vision globale de l'aménagement urbain. Le futur musée s'intègre dans un environnement en pleine transformation, marqué par la densification de la ville et la mise en place de commodités modernes, à savoir centre commercial, complexe scolaire, hôpi-

tal de référence ou encore centre d'affaires.

Au cours de la visite guidée par le responsable du cadre, Maurin Jonathan Mobassi, le ministre d'État s'est dit agréablement surpris par la richesse des collections conservées au Musée du Bassin du Congo. Il a salué le travail de préservation déjà accompli, mettant en avant la valeur historique des œuvres exposées, témoins de la mémoire du pays et de la sous-région. Au-delà de la valorisation des œuvres locales, la question de la récupération du patrimoine culturel congolais à l'étranger a également été évoquée. Le ministre a souligné la nécessité, à terme, de rapatrier certaines pièces afin d'enrichir les collections nationales et renforcer l'attractivité du futur musée. Soutenu notamment par la coopération internationale, cette initiative marque le début d'un processus appelé à s'inscrire dans la durée. « Nous commençons une très belle aventure », a déclaré Jean-Jacques Bouya, convaincu que ce projet contribuera à renforcer la transmission de la mémoire et à faire du musée un lieu de référence pour les Congo-



Le ministre d'Etat Jean Jacques Bouya posant aux côtés de la ministre de l'Industrie culturelle et des responsables des Dépêches de Brazzaville/Adiac

lais et les visiteurs étrangers. À terme, le futur musée national ambitionne ainsi de devenir un espace majeur de diffusion du savoir, capable de raconter l'histoire du Congo, du bassin du Congo et de ses peuples, tout en consolidant le lien entre culture, identité

et développement. Pour rappel, la visite s'est déroulée en présence de la présidente directrice générale par intérim, Raïssa Angombo, et du directeur des rédactions des Dépêches de Brazzaville, Emile Gankama. À cette occasion, ce dernier a pro-

cedé à la remise de l'ouvrage intitulé « Témoigner pour édifier » dont il est l'auteur à Jean-Jacques Bouya, un geste symbolique illustrant le lien étroit entre production intellectuelle, mémoire et valorisation du patrimoine culturel.

Gloria Imelda Lossele

Dans nos cœurs à jamais.

Bernadette

DENGUET ATTIKI
Née GALLOY

04 MARS 1940 — 11 AVRIL 2026

Maman, Grand-mère, Sœur et Tante bien-aimée,
ton amour, ta force et ta bienveillance
restent notre plus grand héritage.
Ta lumière continue de guider nos pas.

VEILLÉE FUNÉRAIRE
Samedi 18 avril 2026
à partir de 19h
23 Allée des Impressionnistes
93430 Villepinte – Paris

VEILLÉE MORTUAIRE
Brazzaville
À l'OCH, Avenue des Sapeurs Pompiers
derrière l'amphithéâtre Phénotype

LEVÉE DE CORPS
Vendredi 24 avril 2026, de 13h à 14h45
Funérarium des Joncherolles
95 rue Marcel Sembat
93430 Villetaneuse – France

DÉPART POUR BRAZZAVILLE
Samedi 25 avril 2026
Vol Air France AF754

Les informations concernant l'enterrement vous seront transmises ultérieurement.

Personnes à contacter :

+33 6 05 66 80 11 +33 6 75 41 48 93
+242 06 66 85 041

NÉCROLOGIE

Christian Brice Elion, journaliste, rédacteur en chef délégué au quotidien « Les Dépêches de Brazzaville », et les enfants Elion Barnier, ont le profond regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur mère Pauline Mabourou, survenu le 8 avril à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au N°82 de la rue Okoulou-Mbié (4^e avenue) à Talangaï.

La date d'inhumation sera communiquée dans les prochains jours.



IN MEMORIAM

14 avril 2021- 14 avril 2026, il y a cinq ans que notre cher père nous a quittés.

Pas un seul jour qui passe sans que nous ne pensons à lui. En ce jour anniversaire, nous prions celles et ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour lui. Ton absence a laissé un vide immense dans notre vie.

Tu nous manques profondément; mais nous gardons précieusement tout ce que tu nous avais transmis. Tu resteras à jamais dans nos cœurs.

Repose en paix, papa.



Dans cette 30^e année de rappel à Dieu notre Seigneur de Henriette Mouangonga épouse Alexis Okoï et de Léonie Ininga épouse Henri Ngatsongo et mère de Henriette, les familles Okoï et Ngatsongo informent les parents, amis et connaissances de la célébration d'une messe ce vendredi 17 avril 2026 en l'église Anne-Marie-Javouhey de Brazzaville (sise au Centre-Ville) à 14h30. Les familles convient tous ceux qui les ont connues et aimées à s'unir à elle dans la prière. « Maintenant, trois choses demeurent : la foi, l'espérance et l'amour. Mais la plus grande, c'est l'amour. » – 1 Corinthiens 13: 13

PROJET AGRICULTURE, JEUNES ET ENTREPRENARIAT

Avis d'appel à candidatures (Relance)

Projet : Projet Agriculture, Jeunes et Entreprenariat - PAJE
 Financement : Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA)
 Référence : PAJE/2026/AMI/001
 Titre du Poste :- **Responsable Suivi-évaluation**
 Localisation : République du Congo, Brazzaville.
 Date de publication : **09/04/2026**
 Date limite : **29/04/2026**

INTRODUCTION

La République du Congo a obtenu du Fonds international de développement agricole (FIDA) un financement destiné à couvrir le coût de Projet Agriculture, Jeunes et Entreprenariat (PAJE) et envisage d'en faire partiellement usage pour le financement des coûts relatifs au recrutement du personnel de l'Unité de Gestion du Projet. Le présent appel à candidatures concerne le poste de Responsable Suivi-évaluation.

PRESENTATION DU PROJET

L'objectif du PAJE est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et des revenus des populations rurales et péri-urbaines pauvres dans les zones du projet. L'objectif de développement est de « Promouvoir l'inclusion socio-professionnelle des jeunes et des groupes vulnérables dans des activités rentables, créatrices de revenus et d'emplois décents et durables dans des chaînes de valeur agro-alimentaires ».

Les résultats attendus du Projet sont entre autres :

- Le renforcement et l'opérationnalisation de 957 MPMEs du secteur agroalimentaire, obtenant l'accès aux services financiers ;
- L'accès aux marchés des petits producteurs est amélioré par la création et l'extension des partenariats commerciaux inclusifs et durables, avec l'insertion de 11.500 producteurs ;
- L'amélioration de la qualité des aliments commercialisés, à travers la réhabilitation des infrastructures de marché réduit les pertes ;
- La création d'un dialogue au niveau local sur les systèmes alimentaires durables et inclusifs ;
- La création d'un environnement politique et réglementaire soutenant les investissements dans le secteur agroalimentaire et l'accès aux services financiers des acteurs des filières agricoles cibles ;
- La création d'un dialogue public-privé incluant une représentation gouvernementale multisectorielle ainsi que des organisations du secteur privé, s'exprimant au nom des différentes parties prenantes et des jeunes, qui se concentrent sur la stimulation et le soutien de la croissance de l'agro-industrie ;

Le Projet intervient dans les départements du Sud, appelés « grenier du Congo », où se trouve une forte concentration de populations rurales et de jeunes et, qui disposent de potentialités agricoles ainsi que de bonnes conditions agroécologiques (environ 67% de la production totale de manioc et une grande production de fruits et de légumes). De manière plus spécifique, le projet intervient dans les départements du Pool, de la Bouenza, du Niari, du Kouilou, de la Lékoumou et des Plateaux. Le projet interviendra aussi dans une partie du département de la Cuvette et de la Cuvette Ouest, pour mieux capitaliser les acquis du PD-PAC, ciblant essentiellement la filière halieutique. Entré en vigueur le 20 octobre 2022, la date actuelle d'achèvement du projet est le 31 décembre 2028.

DOSSIER DE CANDIDATURES – MODALITES DE RECEPTION-CRITERES DE SELECTION

a) Dossier de candidatures

- Le dossier de candidature doit comporter les documents suivants :
- Un curriculum vitae récent détaillé, signé et daté (4 pages maximum en format PDF), et y indiquer trois personnes de références que la commission de recrutement pourrait contacter ;
 - Une lettre de motivation (1 page maximum en format PDF) précisant (a) les formations et qualifications pertinentes pour le poste sollicité, (b) l'expérience pertinente, (c) la valeur ajoutée à apporter par le candidat face aux défis de la mise en œuvre du PAJE et (d) le délai de disponibilité du candidat ;
 - Les copies certifiées conformes des diplômes, les attestations de travail et autres certificats (à joindre au dossier de candidature) ;
 - Un extrait du casier judiciaire datant de moins de 3 mois ;
 - Un certificat de nationalité.

b) Réception et date limite

Les dossiers de candidatures doivent être déposés à l'adresse : Rue de Libération de Paris, enceinte de la Radio Rurale Congolaise, Quartier Blanche Gomez, Brazzaville, République du Congo, ou transmis par courrier électronique (un seul envoi incluant l'ensemble des documents requis) à l'adresse suivante : recrutement2026@maep-paje.cg avec copie obligatoire à : recrutementpersonnel@maep-paje.cg

; avec en objet la mention suivante :

« PAJE-RSE-Nom du candidat » pour le poste de Responsable suivi-évaluation.

Les candidatures doivent être reçues au plus tard le 29/04/2026 à 16h00, heure locale. La date et l'heure de réception du courriel faisant foi.

c) Critères de sélection

Les candidats seront recrutés sur la base de leurs qualifications académiques, de leurs expériences professionnelles pertinentes et de leurs capacités à réaliser la mission. Les étapes du recrutement sont les suivantes : (i) présélection des candidats sur la base des qualifications et critères établis ; (ii) participation à un test écrit (option à la discrétion du Ministère), (iii) participation à une interview (seuls les candidats retenus à l'issue du test écrit seront contactés pour l'interview).

Considérations particulières :

- Fonctionnaires : Pour les candidats fonctionnaires, une lettre de mise en disponibilité ou de libération par son administration de tutelle devra être présentée avant l'entrée en fonction.
- Candidatures féminines : Les candidatures féminines sont vivement encouragées.
- Lieu d'affectation : L'Unité de Gestion du Projet est basée à Brazzaville, lieu de recrutement et de prise de fonction du personnel du projet.

DUREE DU CONTRAT – LIEUX D'AFFECTATION

Sur la base du Règlement d'ordre intérieur harmonisé, le contrat est d'une durée d'un (1) an renouvelable sur la base d'une évaluation satisfaisante des performances. Le renouvellement du contrat sera toutefois limité à la durée effective du projet et le contrat initial sera soumis à une période probatoire de 6 mois. Il(elle) sera basé(e) à Brazzaville avec des déplacements dans la zone du projet.

1. RESPONSABLE SUIVI EVALUATION

Tâches et responsabilités

Sous la responsabilité finale du Coordonnateur du Projet, le/la Responsable Suivi et Evaluation-Coordonnateur/trice adjoint sera basé(e) à Brazzaville à l'UGP avec des déplacements fréquents dans la zone d'intervention du projet.

Le/la responsable du suivi/évaluation- sera chargé(e) d'assurer la planification, le suivi et l'évaluation périodique de toutes les activités du Projet, ainsi que de la coordination du Projet. Il/elle sera également chargé(e) de coordonner l'appui les acteurs et partenaires du projet à mettre en place leurs propres dispositifs cohérents avec celui du Projet, ainsi que d'appuyer les autres membres de l'UGP. Il/Elle coordonnera aussi l'assistant de suivi et évaluation pour la collecte des données dans les temps et qualité prévu, ainsi qu'assurer l'appui des assistants SE aux opérateurs et les partenaires à remplir leurs tâches de gestion et production de l'information.

Le RSE est chargé de la conception et de la gestion participative du système de planification et de suivi - évaluation du Projet. Il veille au développement d'un système de Suivi - Evaluation Participatif basé sur des mécanismes et systèmes formels et fonctionnels. Il/elle est le responsable final de l'utilisation et la présentation des données pour la planification, le pilotage et la prise de décision du projet.

Taches spécifiques

a) Concernant la mise en place du système :

- Guider un processus d'établissement de la situation de référence (étude de base) ; vérifier la qualité des données socio-économiques disponibles sur la zone du projet, les méthodes utilisées pour les collecter et leur degré de fiabilité pour constituer de bonnes statistiques de base ;
- Il/elle sera responsable du suivi de la mise en œuvre de la stratégie genre ;
- Travailler étroitement avec l'assistance internationale pour la mise en place et le fonctionnement du système de suivi-évaluation ;
- Guider le processus d'identification et de conception des indicateurs clés pour chaque composante en vue de l'enregistrement et du compte-rendu des progrès physiques par rapport aux prévisions du PTBA ;
- Guider un processus d'identification des questions et paramètres clés de performance en vue du suivi des performances du Projet et de leur comparaison avec les objectifs ;
- Guider et superviser les organismes contractants pour réaliser en relation avec l'assistance technique internationale les enquêtes et études spécifiques requises pour l'évaluation des effets et des impacts du Projet ;
- Contribuer à l'élaboration du plan de renforcement des capacités du Projet en matière de Suivi Evaluation et suivre sa mise en œuvre ;
- Appuyer de manière participative des formations en Suivi Evaluation sur la base des besoins des intervenants, notamment les bénéficiaires ;
- Développer l'ensemble du cadre pour le suivi et l'évaluation (S/E) du projet, notamment les revues annuelles, les évaluations participatives d'impact, le suivi des processus, le suivi des opérations et les ateliers

de capitalisation des leçons apprises ;

- Développer le Système d'Information et l'intégrer comme outil de planification et de gestion de l'UCP.
- Développer un système de gestion des connaissances et assurer sa fonctionnalité au sein de l'UCP

b) Concernant la mise en œuvre du S&E

- Concevoir sur la base du PTBA, le cadre de suivi des réalisations physiques et des processus relatifs aux activités du Projet ;
- Appuyer l'équipe du Projet et les partenaires de mise en œuvre dans la préparation de leurs rapports d'avancement. Ensemble, analyser ces rapports en termes de problèmes et d'actions nécessaires.
- Préparer les rapports d'avancement consolidés, pour la Coordination du projet, à soumettre aux instances appropriées suivant le calendrier approuvé ;
- Réviser les rapports de suivi ; les analyser pour l'évaluation d'impact et pour identifier les causes d'éventuels obstacles dans la mise en œuvre du Projet ;
- Informé et participer aux missions de supervision et d'évaluation/revues externes en analysant les rapports de suivi ainsi qu'en fournissant une connaissance directe et personnelle de la situation de terrain ;
- Organiser des sessions de recyclage en Suivi Evaluation pour l'équipe du Projet, les partenaires de mise en œuvre, les organisations locales et les bénéficiaires ;
- Planifier des rencontres régulières pour identifier les leçons de l'expérience et les conséquences pour les prochaines étapes du Projet ;
- Assurer la gestion des connaissances et les activités de communications selon les informations collectées par le suivi évaluations et les résultats généraux du projet ;
- Contribuer activement à la réalisation du PTBA et assurer la disponibilité des données pour sa formulation ;
- Coordonner le SSE dans chaque région et de l'antenne et assurer la collecte des données définies nécessaires au projet à la fréquence convenue ;
- Collaborer avec le personnel et les partenaires de mise en œuvre au suivi qualitatif afin de fournir des informations pertinentes sur l'évaluation courante des activités et des effets du projet ;
- Guider le personnel du projet et les partenaires à la rédaction de leurs rapports d'avancement et examiner les rapports en tirant les conclusions et recommandations nécessaires au pilotage ;
- Effectuer des visites régulières sur le terrain pour soutenir la mise en œuvre du SE ;
- Orienter et superviser les consultants et/ou structures engagées par contrat pour la réalisation des enquêtes spécifiques nécessaires à l'évaluation des effets ;
- s'assurer que tous les contrats signés avec les opérateurs/prestataires de services incluent des spécifications pour le SSE et le type des données à collecter, fréquence et mode de reportage et les pénalités pour défaut de compte-rendu comme spécifié ;
- Informé et collaborer avec les missions externes de supervision et d'évaluation en faisant des informations disponible et actualisé sur l'avancement du projet ;
- Planifier des rencontres régulières pour identifier les leçons de l'expérience et les conséquences pour les prochaines étapes du Projet et promouvoir le partage régulier des résultats du SE avec l'équipe du Projet, les partenaires de mise en œuvre et les bénéficiaires ;

PROFIL DU POSTE-RESPONSABLE SUIVI EVALUATION

- Être de nationalité congolaise et âgé de 55 ans au plus à la date de lancement de l'appel à candidature
- Titulaire d'un diplôme universitaire supérieur (niveau master au minimum) en Sciences agronomiques, Statistiques ou discipline apparenté ;
- Forte expérience en matière d'intégration et de suivi des stratégies de genre ;
- Au moins 5 ans d'expérience dans des fonctions similaires de planification et suivi évaluation ;
- Expérience dans la coordination des projets ;
- Bonne connaissance du milieu rural ;
- Bonne connaissance du Excel et des logiciels de gestion des bases de données ;
- Une bonne connaissance des systèmes de SE dans le contexte des projets de développement rural
- Connaissance pratique de la gestion axée sur les résultats et des domaines transversaux comme le développement de capacités et l'approche genre ;
- Connaissance de la langue française.
- L'expérience dans la mise en œuvre des projets jeunes sera un atout.

Fait à Brazzaville le, 08/04/2026

Le Directeur de Cabinet

Pascal Robin ONGOKA

SOLIDARITÉ

Le roi des Tékés apporte son soutien à la directrice générale du mémorial Pierre -Savorgnan-de-Brazza

Sa Majesté le roi des Tékés, Michel Ganari, a délégué ses collaborateurs de Mbé et de Brazzaville pour aller présenter ses condoléances à la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, Béline Ayessa, suite au décès de son père, le ministre d'Etat Firmin Ayessa, survenu le 17 février à Istanbul, en Turquie, à l'âge de 74 ans et porté en terre le 24 février à Ondza, dans le district de Makoua, département de la Cuvette.

C'est dans son cabinet de travail que la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza a reçu une délégation de la cour royale venue droit de Mbé et les représentants de Makoko habitant à Mpila, Brazzaville. La délégation est venue la rencontrer pour lui présenter les condoléances du roi Michel Ganari, suite au décès de son papa Firmin Ayessa, au regard de sa contribution inestimable pour le rayonnement du royaume téké et la consolidation des liens historiques entre le Makoko et Pierre Savorgnan de Brazza. « La directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza nous a bien reçus. Elle a compris que nous avons les mêmes douleurs, les mêmes émotions. L'émotion qu'elle a ressentie, c'est la même que nous avons ressentie aussi au niveau de la cour royale, y compris nos éléments de Mpila qui sont autour du roi Michel Ganari. C'est pourquoi nous avons apporté le message de condoléances du roi des Tékés à la directrice générale, Béline Ayessa », a déclaré le premier vassal, Ngandzion.



Les membres de la Cour royale posant avec la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza/Adiac

Pour sa part, le vassal Akouotsaon a reconnu que le mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza est un haut lieu de mémoire où réside l'histoire du Congo. Et l'histoire de Makoko Ilôh 1er est étroitement liée à celle de l'explorateur franco-ita-

lien, Pierre Savorgnan de Brazza. Il a rappelé que Béline Ayessa a commencé cette histoire depuis le seizième roi des Tékés, Gaston Ngouayoulou, puis le dix-septième, Auguste Nguempio, et aujourd'hui c'est le dix-huitième, Michel Ganari. Elle a eu un malheur pendant

que le royaume était aussi dans le malheur.

«Lorsque le ministre d'Etat Firmin Ayessa est décédé, nous n'avons pas pu faire le déplacement de Brazzaville. Chez nous les Tékés ont dit "Si ton parent est éprouvé, même si deux, trois

jours sont passés, il faut aller le voir». C'est pour cela que nous sommes venus voir la directrice générale, Béline Ayessa, que nous appelons «princesse», adoptée par le seizième roi des Tékés, Gaston Ngouayoulou. Elle est une princesse qui valorise l'histoire du royaume Téké. Suite donc au décès de son père à la fois ministre d'Etat, le roi des Tékés ne pouvait pas rester insensible et laisser sa princesse seule. C'est pourquoi, il nous a dit : «Ma fille est éprouvée et je suis affecté. Ne pouvant y être, je vous délègue à Brazzaville rencontrer ma princesse. Dites lui que je suis affecté suite au décès de son père biologique. Qu'elle soit forte et qu'elle continue à travailler avec beaucoup d'ardeur tel qu'elle sait le faire», a indiqué le roi Michel Ganari, relayé par le vassal Akouotsaon.

La directrice générale du mémorial Pierre Savorgnan-de-Brazza a remercié le roi des Tékés pour ce geste combien important et symbolique. «Merci de tout cœur, on ne peut donner que ce qu'on a. C'est symbolique, c'est très important. Ce geste n'a pas de prix», a déclaré Béline Ayessa.

Bruno Zéphirin Okokana

BEAUTÉ ET ÉLÉGANCE

Journée portes ouvertes pour Motse Akanati Créations

Yolande Motse Akanati présente ses collections fin avril à l'aéroport Maya-Maya.

Le 25 avril prochain, à l'aéroport Maya Maya, au sein de l'Espace Bantu-Zone arrivée, les visiteurs pourront découvrir des vêtements mixtes, des bijoux colorés, des parfums, des tableaux.

Dans une configuration identique à l'espace qu'elle occupe lors de la Semaine africaine dans l'enceinte de l'Unesco à Paris, l'exposition présentera ses produits conçus dans le respect

des normes environnementales. Des collections qui prônent l'identité et la valeur de l'Afrique en général, et plus particulièrement du bassin du Congo, avec, par exemple, l'utilisation du raphia et du tissu wax de façon chic et originale. En parallèle, des ateliers permettront d'acquérir les bonnes pratiques en coiffure, en mannequinat et en confection. Une lecture de poésie est également prévue.

Entre tradition et modernité, cette Journée à Maya-Maya vise à accélérer le partage d'expérience avec la jeune génération, à permettre la mise en place d'îlots de créateurs susceptibles de développer une gamme cosmétique propre au bassin du Congo, et de valoriser les matériaux de la sous-région ainsi que les plantes dans la conception de produits cosmétologiques. Les jeunes pourront également être initiés à la culture par le conte.

Photographe-écrivaine, artiste, styliste, modéliste et parfumeuse Yolande Motse Akanati a lancé sa marque Motse Akanati Créations il y a 43 ans. Au service des métiers de la beauté et de l'élégance, à une large panoplie de collections, de gammes de produits cosmétiques elle a ajouté un catalogue de programmes de formation lui permettant de transmettre ses savoirs acquis au fil des expositions qu'elle a organisées dans de nombreux pays.

Marie Alfred Ngoma



MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SOLIDARITÉ ET DE L'ACTION HUMANITAIRE
PROJET DE PROTECTION SOCIALE ET D'INCLUSION PRODUCTIVE DES JEUNES
UNITÉ DE GESTION DU PROJET

AVIS D'ANNULATION D'UN AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI)

Référence : AMI N° 001/MASSAH/PSIPJ-UGP/2026 publié
au Dépêches de Brazzaville, n° 5183-lundi 13 avril 2026

Intitulé : Recrutement d'un Bureau/Cabinet d'études en Génie Civil chargé des études techniques et du contrôle pour la réhabilitation des directions Départementales et des Circonscriptions d'Actions Sociales

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ), financé par l'Association Internationale de Développement (IDA), il est porté à la connaissance du public que l'Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI) relatif au recrutement d'un Bureau/Cabinet d'études en Génie Civil chargé des études techniques et du contrôle pour la réhabilitation des directions Départementales et des Circonscriptions d'Actions Sociales, publié en date du lundi 13 avril 2026, est annulé. Cette annulation fait suite à des considérations d'ordre administratif et technique ayant affecté la procédure en cours.

La procédure fera l'objet d'une relance à travers la publication d'un nouvel Avis à Manifestation d'Intérêt à une date ultérieure, qui sera dûment communiquée.

Le Projet de protection sociale et d'inclusion productive des jeunes (PSIPJ) remercie l'ensemble des candidats pour l'intérêt porté à cette consultation.

Fait à Brazzaville, le 14 avril 2026

**Le Coordonnateur
Antoine Régis NGAKEGNI**

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Makaya-kassakanga Louise keren
Je désire désormais être appelée Makaya-O'Neal keren
Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois mois.

INVESTITURE

Denis Sassou N'Guesso prête serment devant la Cour constitutionnelle

Le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, a prêté serment et a été installé dans ses fonctions au cours d'une audience solennelle de la Cour constitutionnelle, le 16 avril, au complexe sportif de la Concorde à Kintélé, dans la banlieue Nord de Brazzaville.

Conformément à l'article 77 de la Constitution du 25 octobre 2015, le président de la République réélu a prêté serment en ces termes : « Devant la Nation et le peuple congolais, moi, Denis Sassou N'Guesso, président de la République, je jure solennellement de respecter et de faire respecter la Constitution et les lois, de défendre la Nation et la forme républicaine de l'Etat, de remplir loyalement les hautes fonctions que la Nation et le peuple m'ont confiées, de garantir la paix et la justice à tous, de préserver l'unité nationale, l'intégrité du territoire national, la souveraineté et l'indépendance nationale ».

Prenant acte du serment du chef de l'Etat, le président de la Cour constitutionnelle, Auguste Iloki, a adressé les très « vives et chaleureuses congratulations » de cette institution pour la brillante et historique élection du président sortant. « *La République du Congo est un pays en paix et stable. C'est l'aboutissement d'un méticuleux travail. Vous seuls, Excellence, monsieur le président de la République, en détenez l'exclusivité du secret. La Cour constitutionnelle salue l'imperturbable et inaltérable homme de paix que vous n'avez jamais cessé d'être. Notre hommage est d'autant plus sincère et infini que la paix et son alter ego, la stabilité, ont toujours été au cœur de votre engagement au sommet de l'Etat. Paix et sécurité*



Cérémonie d'investiture

constituent vos credos », a-t-il déclaré.

Insistant sur la paix, Auguste Iloki s'est réjoui du fait que dans le nouveau projet de société du président de la République, la préservation de la paix, de l'unité nationale et de la stabilité politique figure en première place comme condition d'accélération de la marche vers le développement, des valeurs indispensables à l'émergence d'un Etat prospère et attractif. « *Paix et stabilité continueront donc infailliblement à diriger les*

différents secteurs de la vie et nous nous réjouissons de savoir, excellences, monsieur le président de la République, qu'au cœur des priorités de votre nouveau mandat, la paix et la stabilité demeurent des valeurs irréductibles de la République et par conséquent des exigences incompressibles de tous les temps », a conclu le président de la Cour constitutionnelle, souhaitant un excellent et fructueux quinquennat à Denis Sassou N'Guesso.

« **Je ne trahirai pas** »

Pour son nouveau mandat à la tête du Congo, le cinquième de suite depuis 2002, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a pris l'engagement de se conformer strictement au serment d'investiture qu'il a prêté devant la Cour constitutionnelle. « *Je ne trahirai jamais le peuple et la nation* », a-t-il déclaré en substance avant d'annoncer la mise en œuvre avec une nouvelle équipe gouvernementale de son projet de société « *Accélération de la marche vers*

le développement ».

Notons que la cérémonie a connu la participation d'une dizaine de chefs d'Etat étrangers ainsi que de nombreux représentants d'autres pays amis. Tous ont tenu à saluer vivement le nouvel élu alors que l'accolade avec son épouse, Antoinette Sassou N'Guesso, a fait vibrer le stade comme auparavant lors du retentissement de 21 coups de canons. Une parade militaire a bouclé le tout dans une ambiance des grands jours.

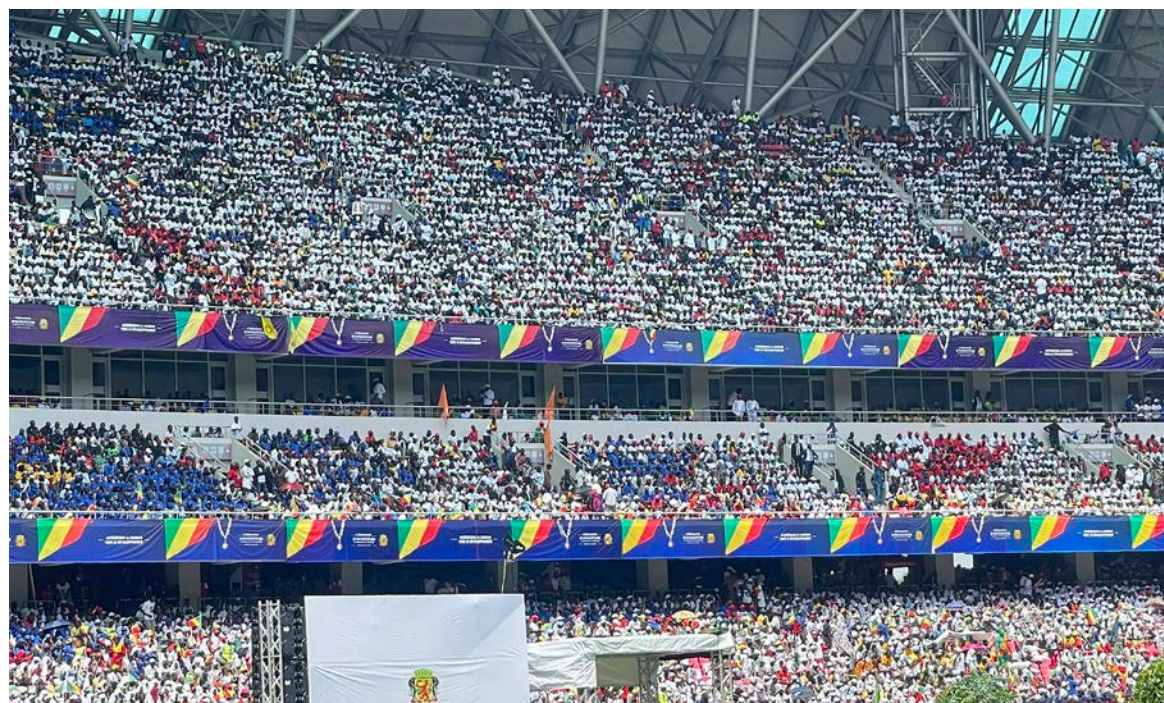
Parfait Wilfried Douniama

La jeunesse et les femmes au cœur du nouveau mandat

À l'occasion de sa prestation de serment, le 16 avril au stade de l'Unité dans la commune de Kintélé, le président Denis Sassou N'Guesso a délivré un discours tourné vers l'avenir, marquant les grandes orientations de son nouveau quinquennat. Entre transmission générationnelle et émancipation féminine, le chef de l'Etat a tracé les contours de son projet de société « **L'accélération de la marche vers le développement** »

Le président de la République a longuement interpellé, dans son discours, la jeunesse congolaise qu'il considère comme la couche la plus nombreuse et la plus valide de la population congolaise. Pour lui, le dynamisme et la vitalité des jeunes sont les piliers indispensables d'un leadership transformationnel du pays. « *Accélérer la prise de conscience des jeunes, appeler à prendre leurs rêves, à apprendre et à assumer et à s'assumer; devient une exigence capitale* », a-t-il reconnu.

S'adressant directement à eux, il a martelé sur l'avenir du Congo qui se conjugue désormais au présent, exhortant ainsi les jeunes à s'enraciner dans l'histoire nationale par l'amour de la patrie ainsi que la connaissance du passé et à adopter un contrat de génération prônant l'interaction entre l'énergie de



Denis Sassou N'Guesso s'adressant à la jeunesse/DR

la jeunesse et la sagesse des anciens. « *On ne peut pas prétendre assumer et gérer*

la cité demain, sans préparer et disposer du savoir; de l'expertise et de l'expérience

qu'exigent la concurrence et la compétitivité », a indiqué Denis Sassou N'Guesso.

Un pacte social renouvelé avec les femmes

Le chef de l'Etat s'est engagé à traduire en actes les doléances des femmes qui lui avaient été transmises à travers un mémorandum lors de la Journée internationale des droits des femmes, célébrée le 8 mars dernier. Ce programme dénommé « *Ensemble pour un pacte social entre les femmes du Congo et leur futur président* » s'articule autour de quatre axes majeurs, à savoir la justice sociale, l'égalité des chances, la responsabilité partagée et la recevabilité mutuelle.

À cet effet, la prochaine équipe gouvernementale, a indiqué le président de la République, sera tenue de convertir en programme quinquennal ces préoccupations dans le Plan national de développement 2027-2031 qui devrait être adopté par les élus du peuple.

Jean Pascal Mongo-Slyhm